

**Nombre de membres :**

En exercice : 66

Présents : 57

Votants : 61

Le 17 septembre 2020 à 18h30, le Conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, à Culoz, sous la présidence de Mme Pauline GODET.

**Date de convocation** : 10 septembre 2020**Secrétaire de séance** : M. Serge BAL**Présents**

Ambléon	BIONDA Annie	
Andert et Condon	MARTINAT Francine	
Arboys en Bugey	RIERA Michel-Charles	Pouvoir à CASTIN Régis
Armix	VUILLOUD Véronique	
Artemare	MASSE Emmanuel	
Artemare	ROUX Isabelle	Pouvoir à MASSE Emmanuel
Arvière-en-Valromey	MEURIAU Annie	
Belley	BERTHET Jean-Michel	
Belley	BOUTTEMY Anaïs	
Belley	CHEVAT Jacques	
Belley	CLUZEL Annie	
Belley	DELPON Annie	
Belley	DESCHAMPS Marie-Hélène	
Belley	GONDARD Olivier	
Belley	HEDON Jean-Yves	
Belley	LAHUERTA Dimitri	
Belley	PONCY Daniel	
Belley	RIQU Claudie	Pouvoir à COMET Claude
Belley	ROUX Pierre	
Belley	SCHREIBER Sylvie	
Béon	LE CERF Céline	
Brégnier Cordon	VERGAIN Thierry	
Brens	FRATI Francis	
Brens	LAGRANGE VAN GELE Nadine	
Ceyzérieu	KELLER Myriam	
Champagne en Valromey	JUILLET Claude	Pouvoir à BROUSSART Pierre
Chazey-Bons	NARDIN Philippe	
Cheignieu la Balme	BUET Marc	
Colomieu	CUEILLE Gérald	
Contrevoz	BALASTRIER Jean Daniel	
Conzieu	JANET Guy	
Cressin-Rochefort	CHIFFE Frédéric	
Culoz	ANDRE-MASSE Franck	
Culoz	FELCI Claude	
Culoz	GUILLAND Marc	

Culoz	PETITE Anne-Laure	
Culoz	RAVIER Danielle	
Cuzieu	MARCHAND Stéphanie	
Flaxieu	BAL Serge	
Groslée Saint Benoit	KJAN Marie Odile	
Groslée Saint Benoit	SOUDAN Henri	
Haut Valromey	ANCIAN Bernard	
Izieu	MARTIN BARBAZ Denis	
La Burbanche	MARIE Patrick	
Lavours	CASANOVAS Chantal	
Magnieu	GUITTET Thierry	
Marignieu	DEMANGE Pascal	
Massignieu de Rives	<del>VINETTE</del> Didier	CAROTTE Alain (suppléant)
Murs et Gélignieux	VALLIN Pierre	
Parves et Nattages	COMET Claude	
Peyrieu	COCHONAT Pierre	
Pollieu	BRUN Jean Philippe	
Prémeyzel	ROPELE Jean-Pierre	
Rossillon	BOUVIER Georges	
Ruffieu	BROUSSART Pierre	
Saint Martin de Bavel	VINCENT Xavier	
St Germain les Paroisses	CASTIN Régis	
Talissieu	DEGUISNE Sabrina	
Valromey sur Séran	BOLON André	
Valromey sur Séran	GODET Pauline	
Virignin	BANDET Marcel	
<b><u>Excusés</u></b>		
Belley	DA COSTA Angelica	
Belley	EL AZOUZI Sophie	
Belley	RODRIGUEZ Philippe	
<b><u>Absents</u></b>		
Virieu le Grand	BOUSCAUD Alexandre	
Vongnes	GUILLOIN Pascale	

**LE QUORUM EST ATTEINT**

**MOUVEMENTS DE SALLE :**

Départ de Olivier GONDARD à 20h45.

## ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte-rendu de la séance du 27 février 2020.
  - Approbation du compte-rendu de la séance du 16 juillet 2020.
- 
1. **Délibération :** Désignation d'un secrétaire de séance.
  2. **Délibération :** Compte rendu des décisions prises.
  3. **Délibération :** Délégations de pouvoir du Conseil communautaire vers la Présidente et le Bureau exécutif.
  4. **Délibération :** Indemnités de fonction de la Présidente et des Vice-Présidents.
  5. **Délibération :** Les grands principes de gouvernance de la CCBS pour le mandat 2020-2026.
  6. **Délibération :** Constitution des commissions thématiques.
  7. **Délibération :** Election de la Commission d'Appel d'Offres.
  8. **Délibération :** Désignation de délégués auprès du Syndicat du Haut Rhône.
  9. **Délibération :** Désignation de délégués auprès du Syndicat de défense contre les eaux du Haut Rhône.
  10. **Délibération :** Désignation des délégués auprès du Comité consultatif de la Réserve Naturelle du Marais de Lavours.
  11. **Délibération :** Désignation des délégués auprès du Comité consultatif de la Réserve Naturelle du Haut Rhône.
  12. **Délibération :** Désignation de délégués auprès du conseil d'administration et de l'assemblée générale de l'Etablissement Public Foncier Local.
  13. **Délibération :** Désignation de délégués auprès du SITOM Nord Isère.
  14. **Délibération :** Désignation de délégués auprès de la commission consultative d'élaboration et de suivi du plan régional de prévention et de gestion des déchets en Auvergne Rhône Alpes.
  15. **Délibération :** Désignation de délégués auprès de l'association AMORCE.
  16. **Délibération :** Désignation de délégués auprès de la Mission Locale Jeunes Bugey Plaine de l'Ain.
  17. **Délibération :** Désignation de délégués auprès du Conseil de surveillance du Centre hospitalier de Belley.
  18. **Délibération :** Désignation de délégués auprès du Lycée général et du Lycée professionnel du Bugey.
  19. **Délibération :** Désignation de délégués auprès d'Initiative Bugey.
  20. **Délibération :** Désignation de délégués auprès de Bugey Développement.
  21. **Délibération :** Désignation de délégués auprès du Comité de programmation du programme LEADER du Pays du Bugey.
  22. **Délibération :** Désignation de délégués auprès du Projet de coopération LEADER ViaRhôna.
  23. **Délibération :** Désignation de délégués auprès de la fédération nationale des SCOT.
  24. **Délibération :** Droit à la formation des élus communautaires.
  25. **Délibération :** Recrutements de contractuels saisonniers et accroissement activité.
  26. **Délibération :** Décisions modificatives budgétaires.
  27. **Délibération :** Réajustement des subventions du budget principal vers les budgets annexes pour l'exercice 2020.
  28. **Délibération :** Adaptation de l'application de la taxe de séjour au réel et de ses tarifs, à compter de 2021.
  29. **Délibération :** Aides économiques d'urgence de la Communauté de communes Bugey Sud liées à la crise sanitaire.
  30. **Délibération :** Attribution des subventions de l'appel à projet Politique de la ville 2020.
  31. **Délibération :** Modification de l'annexe financière au contrat de ruralité de Bugey Sud pour 2020.
  32. **Délibération :** Adoption de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de Belley concernant le projet de centre aquatique communautaire.

33. **Délibération** : Convention de co-maitrise d'ouvrage pour les travaux de desserte du futur centre aquatique communautaire.
34. **Délibération** : Convention de co-maitrise d'ouvrage pour les travaux d'aménagement de la rue Rancot à Culoz.

**Information** : Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) ; répartition du prélèvement et/ou du versement entre l'EPCI et ses communes membres pour l'exercice 2020.

**Information** : Association Chats Errants de Bugey Sud

Pauline GODET, Présidente, Valromeys-sur-Séran ouvre la séance, et remercie la commune de Culoz de recevoir le conseil communautaire.

Elle précise que la séance est enregistrée et que l'enregistrement audio sera archivé avec le compte rendu.

Elle demande aux conseillers communautaires d'annoncer leur nom et leur commune avant chaque intervention de façon à faciliter la rédaction du compte-rendu, et de signaler toute sortie de la salle.

Elle appelle enfin au respect des mesures sanitaires compte tenu de la situation liée au Covid dans le département de l'Ain.

- **Approbation du compte-rendu des séances des 27 février 2020 et 16 juillet 2020.**

**VOTE : UNANIMITE.**

Votants : 61

POUR : 61

**1- Désignation d'un secrétaire de séance.**

Pauline GODET, Présidente, Valromeys-sur-Séran :

« Afin d'assurer le compte-rendu de la séance, il convient de nommer un secrétaire de séance qui assurera le compte-rendu des débats. »

Serge BAL se porte candidat.

**VOTE : UNANIMITE.**

Votants : 61

POUR : 61

**2- Délibération : Compte rendu des décisions prises.**

Pauline GODET propose au Conseil communautaire de prendre acte des décisions suivantes :

- **Décisions prises conformément à la délibération n°D-2016-75 du Conseil communautaire en date du 26 mai 2016 :**

Marché / Avenant	Numéro de marché	Date de signature	Objet	Attributaire	Montant HT
Marché	2020-0000000005-00	10/03/20	Maîtrise d'œuvre en vue de la construction d'un centre aquatique intercommunal à Belley	Groupement DUBUISSON architecture (mandataire) /MAP3/BE ALAIN GARNIER/CYPRIUM/J	1 333 996,00 €

				EAN-PAUL LAMOUREUX/ALTO STEP - 75012 Paris	
Avenant		18/02/20	Avenant n°1 au marché subséquent n°51 à l'accord-cadre n°2017-1 Création d'une voie verte reliant la ViaRhôna au Centre-ville de Belley : réalisation d'un mur de soutènement	Groupement EIFFAGE (mandataire) /DUMAS/FONTAINE/FAVIER 01200 Bellegarde sur Valserine	Plus-value de 30 216,65 € HT soit nouveau montant de marché : 777 735,75 € HT (+ 4,04 %)
Marché	2020-0000000006-01	30/03/20	Travaux de réfection et de mise en sécurité des ouvrages d'art sur le territoire communautaire Lot n°1 Réfection du pont du Bief des Braises à Valromey sur Séran	EST OUVRAGES 73375 Le Bourget du Lac	86 860,00 €
Marché	2020-0000000006-02	30/03/20	Travaux de réfection et de mise en sécurité des ouvrages d'art sur le territoire communautaire Lot n°2 Mise en sécurité des ponts du territoire	GANTELET GALABERTHIERT 69604 Villeurbanne	143 909,50 €
Avenant		27/03/20	Avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre pour la liaison ViaRhôna au centre-ville de Belley : prestation supplémentaire pour tracé giratoire Jean Monnet	PROFILS ETUDES 01360 Loyettes	Plus-value de 2 300 € HT Soit nouveau montant du marché : 41 058,33 € HT (soit + 5,9 %)
Marché	2017-1-53	14/02/20	Marché subséquent n°53 à l'accord-cadre n°2017-1 - Travaux de point à temps sur le territoire de Bugey Sud	EUROVIA ALPES 01240 Certines	200 280,00 €
Marché	2017-1-54	18/06/20	Marché subséquent n°54 à l'accord-cadre n°2017-1 - Travaux de voirie à Ceyzérieu	COLAS RHONE-ALPES AUVERGNE 01000 St Denis les Bourg	44 989,00 €
Marché	2017-1-55	03/06/20	Marché subséquent n°55 à l'accord-cadre n°2017-1 - Travaux de voirie à St Germain les Paroisses, VC2 route du Pontet à Meyrieu	Groupement EIFFAGE (mandataire) /DUMAS/FONTAINE/FAVIER 01200 Bellegarde sur Valserine	54 672,30 €
Marché	2017-1-61	30/06/20	Marché subséquent n°61 à l'accord-cadre	Groupement SER TPR (mandataire) / SER	43 269,00 €

			n°2017-1 - Travaux de voirie sur la commune de Béon	SEMINE 73230 St Alban Leysse	
Marché	2020-0000000007-00	26/06/20	Mission de contrôle technique dans le cadre de la construction d'un centre aquatique intercommunal à Belley	SOCOTEC CONSTRUCTION SAS 69416 Lyon	23 480,00 €
Marché	2020-0000000008-00	26/06/20	Mission de coordination SPS (sécurité et protection de la santé) dans le cadre de la construction d'un centre aquatique intercommunal à Belley	ACEBTP INGENEERY 74960 Cran Gevrier	9 243,00 €
Marché	2020-0000000009-00	29/06/20	Travaux de réfection et de mise en sécurité du pont du camping à Artemare	JACQUEMET SAS 01500 Ambérieu en Bugey	35 145,00 €
Marché	2017-1-56	22/06/20	Marché subséquent n°56 à l'accord-cadre n°2017-1 - Travaux de voirie sur la commune de Parves-et-Nattages, VC5 route de Montpellaz	Groupement SER TPR (mandataire) / SER SEMINE 73230 St Alban Leysse	45 495,15 €
Marché	2017-1-57	22/06/20	Marché subséquent n°57 à l'accord-cadre n°2017-1 - Travaux de voirie à Cuzieu – VC5 route de Donalèche	COLAS RHONE-ALPES AUVERGNE 01000 St Denis les Bourg	9 246,00 €
Marché	2017-1-58	02/07/20	Marché subséquent n°58 à l'accord-cadre n°2017-1 - Travaux de voirie à Cheignieu la Balme	COLAS RHONE-ALPES AUVERGNE 01000 St Denis les Bourg	33 999,00 €
Marché	2017-1-59	22/06/20	Marché subséquent n°59 à l'accord-cadre n°2017-1 - Travaux de voirie à Massignieu de rives	Groupement EIFFAGE (mandataire) /DUMAS/FONTAINE/ FAVIER 01200 Bellegarde sur Valserine	56 681,95 €
Marché	2017-1-60	19/06/20	Marché subséquent n°60 à l'accord-cadre n°2017-1 - Aménagement du site de la cascade de Glandieu	Groupement EIFFAGE (mandataire) /DUMAS/FONTAINE/ FAVIER 01200 Bellegarde sur Valserine	168 240,05 €
Marché	2020-0000000010-00	02/07/20	Etude-bilan du contrat de rivière 2014-2019 sur le bassin versant du Séran	SCOP SARL AGENCE MOSAÏQUE ENVIRONNEMENT 69100 VILLEURBANNE	24 850,00 €

Avenant		29/06/20	Avenant n°2 au marché de travaux de réaménagement de l'immeuble le Jugean pour la création d'une maison de santé à Culoz Lot n°4 Menuiseries extérieures aluminium Prestations en moins et en plus	MOREL 01340 Montrevel en Bresse	Moins-value de 8 984.24 € soit nouveau montant de marché : 37 519,01 € (- 19,32 %)
---------	--	----------	--	------------------------------------	--

- **Décisions prises conformément à la Loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19 et à la Loi n° 2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions :**

Date	Objet	Montant TTC	Entreprise	Décision formalisée
<b>Pôle ressources</b>				
09/04/20	Audit sur la communication externe de la CCBS	10 860,00 €	Résonnance Publique 69001 LYON	2020-12
04/05/20	Commande de 10 000 masques chirurgicaux	5 500,00 €	Les Brigades Vertes 01300 BELLEY	2020-23
13/05/20	Collecte et affranchissement du courrier d'Actipôle	1 126,15 €	La Poste	2020-24
18/05/20	Formation des directeurs de pôle dans le cadre d'un projet managérial	4 050,00 €	Benoit Fédry Formation 01990 RELEVANT	2020-25
18/05/20	Convention de portage foncier, avec l'EPF, concernant un tènement immobilier à Belley, sis Au Pelan.		EPF de l'Ain 01000 BOURG-EN-BRESSE	2020-26
18/05/20	Convention de mise à disposition, avec l'EPF, concernant un tènement immobilier à Belley, sis Au Pelan.		EPF de l'Ain 01000 BOURG-EN-BRESSE	2020-27
26/05/20	Commande de 4 850 masques chirurgicaux.	2 910,00 €	AMF 01 01003 BOURG-EN-BRESSE	2020-68
05/06/20	Réalisation d'un trombinoscope des élus et du personnel communautaire	1 500,00 €	Imaginnée 73190 SAINT-BALDOLPH	2020-70
05/06/20	Conception graphique des outils de communication réglementaires	3 990,00 €	Résonnance Publique 69001 LYON	2020-71
05/06/20	Parution dans le Ballad'Ain pour les mois de juillet	1 400,00 €	Ballad'Ain 01300 BELLEY	2020-72
08/06/20	Acquisition du système d'information et de gestion comptable Pastell pour l'office du Tourisme	1 344,00 €	Agence Française Informatique 77185 LOGNES	2020-79
10/06/20	Commande distributeurs solution hydro alcoolique	2 256,00 €	Distrib mains - 01100 Oyonnax	2020-84
10/06/20	Convention avec la régie des Eaux Gessienne pour l'achat de masques de protection pour les services de la CCBS	620,80 €	Régie des Eaux Gessienne - 01630 SAINT GENIS POUILLY	2020-87
12/06/20	Vente d'un véhicule accidenté à l'assureur	7 000,00 €	Groupama Rhone Alpes Auvergne	2020-89
12/06/20	Achat d'un véhicule en remplacement d'un véhicule accidenté	13 511,76 €	Europe Traiding car	2020-90
18/06/20	Impression d'un guide d'accueil pour les nouveaux élus communautaires	1 566,00 €	Imprimerie Gonnet 01300 VIRIGNIN	2020-103

25/06/20	MP - CSPS centre aquatique	11 091,60 €	SASU ACEBTP INGENEERY - 74960 CRAN GEVRIER	2020-120
29/06/20	MP - pont Artemare Jacquemet	42 174,00 €	SAS Jacquemet – 01500 Ambérieu-en-Bugey	2020-121
25/06/20	MP - CT centre aquatique	28 176,00 €	Socotec Construction SAS - 69416 LYON	2020-122
03/07/20	MP - réalisation d'une étude-bilan du contrat de rivière 2014-2019 sur le bassin versant du Séran	29 820,00 €	Agence Mosaïque Environnement - 69100 VILLEURBANNE	2020-132
09/07/20	Marquage au sol ViaRhona promotion Tour de France	1 257,60 €	Biodegra'ad - 69006 Lyon	2020-140
<b>Pôle techniques</b>				
18/03/20	Curage de fossé sur la commune de Haut Valromey	1 176,00 €	Michel BORNAREL 01260 HAUT- VALROMEY	2020-28
19/03/20	Création d'une bordure végétalisée en bordure du lac de Virieu le Grand	11 280,00 €	YM Entreprise 01110 HAUTEVILLE-LOMPNES	2020-52
19/03/20	Analyse de qualité de l'eau par ADN environnemental des diatomées - biomonitoring pour la conservation des Rivières Sauvages	6 727,20 €	SCIMABIO 74200 THONON LES BAINS	2020-59
30/03/20	6 barrières pour le contrôle d'accès des déchetteries (service TRIMAX)	2 333,52 €	Espaces automatismes 17120 COZES	2020-57
06/04/20	Travaux voirie VIRIGNIN	4 328,10 €	Groupement Eiffage 01200 VALSERHONE	2020-36
06/04/20	Travaux voirie VIRIEU LE GRAND	33 380,15 €	Groupement Eiffage 01200 VALSERHONE	2020-37
06/04/20	Travaux voirie POLLIEU	26 463,78 €	Groupement Eiffage 01200 VALSERHONE	2020-38
06/04/20	Travaux voirie MAGNIEU	6 706,22 €	Groupement Eiffage 01200 VALSERHONE	2020-39
06/04/20	Travaux de voirie IZIEU	14 610,30 €	Groupement Eiffage 01200 VALSERHONE	2020-40
06/04/20	Travaux voirie GROSLEE ST BENOIT	27 916,09 €	Groupement Eiffage 01200 VALSERHONE	2020-41
06/04/20	Travaux voirie CRESSIN-ROCHFORT	25 031,03 €	Groupement Eiffage 01200 VALSERHONE	2020-42
06/04/20	Travaux voirie CONZIEU	34 786,22 €	Groupement Eiffage 01200 VALSERHONE	2020-43
06/04/20	Travaux voirie CONTREVOZ	43 084,35 €	Groupement Eiffage 01200 VALSERHONE	2020-44
06/04/20	Travaux voirie BRENS	4 494,92 €	Groupement Eiffage 01200 VALSERHONE	2020-45
06/04/20	Travaux voirie PEYRIEU	24 923,05 €	Groupement Eiffage 01200 VALSERHONE	2020-46
06/04/20	Travaux voirie PEYRIEU	24 314,89 €	Groupement Eiffage 01200 VALSERHONE	2020-47
06/04/20	Travaux voirie COLOMIEU	12 643,19 €	Groupement Eiffage 01200 VALSERHONE	2020-48
06/04/20	Travaux voirie CHAZEY-BONS	43 729,11 €	Groupement Eiffage 01200 VALSERHONE	2020-49
06/04/20	Travaux voirie ARBOYS	40 637,14 €	Groupement Eiffage 01200 VALSERHONE	2020-50

06/04/20	Renouvellement anti-virus	1 514,72 €	EPC Maintenance Informatique 73100 AIX LES BAINS	2020-54
06/04/20	Equipelement informatique urbanisme	1 996,37 €	EPC 73100 AIX LES BAINS	2020-63
08/04/20	Travaux de voirie sur la commune d'Arvière-en-Valromey	49 000,00 €	Groupelement Eiffage 01200 VALSERHONE	2020-29
08/04/20	Travaux de voirie sur la commune de Belley	20 000,00 €	Groupelement Eiffage 01200 VALSERHONE	2020-30
08/04/20	Travaux de voirie sur la commune de Haut Valromey	13 000,00 €	Groupelement Eiffage 01200 VALSERHONE	2020-31
10/04/20	Travaux de voirie sur la commune de Béon	18 000,00 €	Groupelement Eiffage 01200 VALSERHONE	2020-32
10/04/20	Travaux de voirie sur la commune de Saint-Martin de Bavel	36 000,00 €	Groupelement Eiffage 01200 VALSERHONE	2020-33
10/04/20	Elagage voirie communale de St Champ Chatonod	1 500,00 €	Agri-Défis 01260 SUTRIEU	2020-35
17/04/20	Levée topo maison du marais (budget tourisme)	5 376,00 €	GSM 01300 BELLEY	2020-51
17/04/20	Remise en conformité électrique de la piscine	3 120,00 €	ATME Deschamps 01300 BELLEY	2020-61
22/04/20	Travaux sur la voirie de Valromey sur Séran	2 000,00 €	Groupelement Eiffage 01200 VALSERHONE	2020-34
22/04/20	Commande détergent pour la piscine 1000L	4 392,00 €	DACD 26320 SAINT-MARCEL-LES-VALENCE	2020-58
22/04/20	Livraison de fioul au 55	2 325,00 €	La Mure Bianco 01300 BELLEY	2020-62
23/04/20	Commande équipement extérieurs piscine	4 963,24 €	Manutan Collectivité 79000 NIORT	2020-53
06/05/20	Renouvellement informatique - OLYS	3 456,00 €	OLYS 74000 ANNECY	2020-55
06/05/20	Mission de contrôle des installations ANC	6 949,80 €	SOGEDO 01300 VIRIGNIN	2020-56
20/05/20	Lutte contre les végétaux exotiques envahissants des zones humides (marais de Longéole à Virieu le Grand)	6 720,00 €	TCHASSAGNE 01160 SAINT MARTIN DU MONT	2020-60
04/06/20	Exonération, pour les campings du territoire de la CCBS, de la redevance camping pour la collecte des ordures ménagères pour l'année 2020			2020-65
04/06/20	Gratuité de l'accès en déchetterie pour les professionnels pour l'année 2020.			2020-66
19/03/20	Demande anticipée de Raccordement à Actipole	2 108,40 €	Enedis 2 , avenue Gruner -42007 SAINT ETIENNE	2020-73
19/03/20	Fourniture - pose de WC avec lave-mains au 34 grande rue	1 548,00 €	CORTINOVIS 99, route de Barille - 01300 BELLEY	2020-74
19/03/20	Travaux de mise à niveau de regard - Culoz	3 500,00 €	Groupelement Eiffage - VALSERHONE	2020-75
19/03/20	Travaux de voirie à Actipole - AXIS	41 832,81 €	Groupelement Eiffage - VALSERHONE	2020-76
19/03/20	Commande de matériel de relevé de température	2 517,24 €	PROSENSOR - AUBERVILLIERS	2020-77
17/04/20	Travaux informatiques au 55 grande rue (soudures)	1 416,00 €	SERFIM TIC - 2, Chemin du Génie- 69633 VENISSIEUX	2020-78
09/06/20	Dallage pour sanitaires automatiques au Port de Virignin	8 859,60 €	Terrier Maçonnerie du Bugéy	2020-80

09/06/20	Curage du piège à graviers à la confluence Lône Jourdan à Culoz	5 959,20 €	YM Entreprise 01110 HAUTEVILLE-LOMPNES	2020-81
09/06/20	Remplacement surpresseur Hypomix pour la piscine	1 570,00 €	Prop Color	2020-82
04/06/20	Remplacement moteur pompe principale pour la piscine	3 384,00 €	ATME Deschamps 01300 BELLEY	2020-83
02/06/20	Mise aux normes - porte automatique maison médicale de Virieu le Grand	2 550,00 €	SOFTICA - Savoie Hexapole 73420 Méry	2020-85
10/06/20	Commande de virucide/pulvérisateurs pour la piscine	5 587,20 €	DACD 26320 SAINT-MARCEL-LES-VALENCE	2020-88
08/06/20	Fourniture et transport d'enrobé froid	1 449,00 €	Groupement Eiffage - VALSERHONE	2020-91
12/06/20	MP de travaux de voirie Parves et Nattages	54 597,78 €	Groupement SERTPR/SERSEMINE 73/74	2020-93
12/06/20	MP de travaux de voirie Cuzieu	54 619,20 €	COLAS - 69363 Lyon Cedex 07	2020-94
12/06/20	MP de travaux de voirie Cheignieu la Balme	40 798,80 €	COLAS - 69363 Lyon Cedex 07	2020-95
12/06/20	MP de travaux de voirie Massignieu de Rives	68 018,34 €	Groupement Eiffage 01200 VALSERHONE	2020-96
12/06/20	MP de travaux de voirie Cascade de Glandieu	201 888,06 €	Groupement Eiffage 01200 VALSERHONE	2020-97
15/06/20	MP signalisation horizontale	8 856,95 €	Signaux Girod 73460 Frontenex	2020-98
17/06/20	Surveillance piscine Belley	6 120,00 €	AGPS 01300 Magnieu	2020-99
16/06/20	Lutte contre les végétaux exotiques envahissants des cours d'eau	2 052,00 €	TCHASSAGNE 01160 SAINT MARTIN DU MONT	2020-100
16/06/20	Travaux de voirie revêtement définitif en enrobé Magnieu	40 699,97 €	Groupement Eiffage 01200 VALSERHONE	2020-101
14/05/20	Suivi de la source des Hotteaux - étiage 2020	3 780,00 €	SCOP A T EAU - 38000 Grenoble	2020-102
18/06/20	Remplacement vitrage salle de réunion Actipole	1 733,45 €	Menuiserie Richard - 01300 Virignin	2020-104
19/06/20	Redevance Spéciale pour le service de collecte Gros Producteurs pendant le confinement			2020-107
19/06/20	Collecte de papier de bureau - Ajustement du forfait annuel suite au confinement			2020-108
29/06/20	Préparation plages base de loisirs de Virieu le Grand	2 594,40 €	DUMAS - 01300 Chazey Bons	2020-109
19/06/20	Travaux de plantations sur Goyas	17 986,80 €	TCHASSAGNE 01160 SAINT MARTIN DU MONT	2020-114
22/06/20	Surveillance cascade de Glandieu juillet 20	5 815,20 €	AGPS 01300 Magnieu	2020-115
24/06/20	Équipement piscine	1 621,26 €	Entreprise papier - 59150 Wattrelos	2020-116
29/06/20	Aménagement voie verte - convention travaux d'aménagement		Département de l'Ain/CCBS/Commune de Belley	2020-118
29/06/20	Aménagement voie verte - déclaration préalable travaux d'aménagement		Département de l'Ain/CCBS/Commune de Belley	2020-119
01/07/20	Standard automatique multibranche	1 962,00 €	Veodis Groupe CPRO 38130 Echirolle	2020-123

01/07/20	ViaRhona - reprise ponctuelle de racines	21 241,40 €	Groupeement Eiffage 01200 VALSERHONE	2020-124
29/06/20	Tour de France - location de matériels	16 998,00 €	Stocklight - 31410 Le Fauga	2020-126
30/06/20	Elagage voirie communale de Murs et Gélignieux	3 360,00 €	Montabone Jacky - 01350 Ceyzérieu	2020-127
30/06/20	Equipements piscine	1 275,00 €	Drof Deco - 01300 Belley	2020-128
01/07/20	Elagage voirie communale de Massignieu de Rives	2 880,00 €	Agri défis - 01260 Sutrieu	2020-129
01/07/20	WC autonomes Glandieu été 20	1 474,80 €	SME Environnement - 01300 Chazey Bons	2020-130
01/07/20	Pack prestation à distances	3 996,00 €	Esri France - 92195 Maudon	2020-131
03/07/20	Location de barrières - Tour de France	7 200,00 €	Mefran Collectivités - Florensac	2020-136
05/07/20	Réparation Duster	1 678,94 €	Benat - 01300 Belley	2020-137
06/07/20	Installation électrique provisoire GDV 2020	8 115,00 €	Chantelec - 42380 Périgneux	2020-138
06/07/20	Elagage et coupe d'arbres morts lac de Virieu	1 800,00 €	Pellegrini - 01510 Pugieu	2020-139
<b>Pôle développement</b>				
12/03/20	Réalisation de panneaux d'information sur la sécurité dans les ENS	2 240,80 €	Pic Bois 01300 BREGNIER-CORDON	2020-17
26/03/20	AMO travaux d'amélioration pastorale	5 400,00 €	Sema 01200 VALSERHONE	2020-18
07/04/20	Réalisation d'un panneau très grand format pour l'habillage de la façade de l'ancienne marbrerie face à la cascade de Glandieu	1 700,00 €	Imaginnée 73190 SAINT-BALDOLPH	2020-19
09/04/20	Contrat d'assistance et de communication avec la société UrbaFlux pour les aires de service du lac de Virieu le Grand et du Port de Virignin	1 800,00 €	Urbaflux 18500 Berry- Bouy	2020-11
14/04/20	Remplacement d'un éco-compteur sur la ViaRhôna	5 994,00 €	Eco-compteur 22300 LANNION	2020-13
14/04/20	Adhésion au réseau « Entreprendre Savoie »	1 850,00 €	Entreprendre Savoie 73000 CHAMBERY	2020-14
14/04/20	Installation d'un bloc sanitaire au port de Virignin	49 175,95 €	UGAP 69002 LYON	2020-15
11/05/20	Adhésion à la Société d'Economie de la Montagne de l'Ain	1 000,00 €	Société d'Economie de la Montagne de l'Ain	2020-16
26/05/20	Convention financière annuelle relative au contrat de ruralité		Préfecture de l'Ain 01000 BOURG-EN- BRESSE	2020-67
26/05/20	Annulation des loyers et charges des locataires de la communauté de communes Bugey Sud pendant la période de confinement liée à la crise sanitaire du Covid 19.	40 691,38 €		2020-64
04/06/20	Réalisation de 30 panneaux sur les gestes barrières pour les sites communautaires	1 406,64 €	Créapub 01470 SERRIERES DE BRIORD	2020-69
10/06/20	Aménagement passage Grand Colombier	2 244,00 €	YM Entreprise 01110 HAUTEVILLE	2020-86
15/06/20	Panneaux ENS	annulée	Pic Bois - Brégnier Cordon	2020-92
19/06/20	Modification de la date de paiement de la taxe de séjour	0,00 €		2020-105

19/06/20	Convention de participation au fonds "Région Unie"	135 392,00 €	Région Auvergne Rhône Ales	2020-106
23/06/20	Convention de partenariat avec la Maison d'Izieu et l'ADSEA	3 000,00 €	Maison d'Izieu et ADSEA	2020-110
23/06/20	Avenant n° 1 à la convention de partenariat avec la compagnie Groupe Nuits	0,00 €	Groupe Nuits	2020-111
23/06/20	Mise en œuvre du dispositif des clauses sociales sur le territoire	3 610,00 €	ALFA3A - 01500 Ambérieu en Bugey	2020-112
23/06/20	Panneaux ENS (rectificatif)	1 897,22 €	Pic Bois - Brégnier Cordon	2020-113
28/02/20	Contrat de service annuel	1 788,00 €	Castel 49680 Neuille	2020-117
29/06/20	Remplacement panneau accueil lac	1 765,10 €	CreaPub 01470 Serrières de Briord	2020-125
06/07/20	Travaux complémentaires parking de la Biche	1 704,00 €	Sodeval - 01260 Virieu le Petit	2020-133
06/07/20	Panneau accueil Glandieu	2 272,80 €	CreaPub 01470 Serrières de Briord	2020-134
06/07/20	Convention de location de locaux collectifs résidentiels		Dynacité 01000 Bourg en Bresse	2020-135

- **Décisions prises pour assurer la continuité du service public, de permettre le bon fonctionnement des services, et d'organiser au mieux l'arrivée du Tour de France au Grand Colombier :**

Date	Objet	Montant TTC	Entreprise	Décision formalisée
<b>Pôle ressources</b>				
29/07/20	Commande de matériel informatique	1 272,00 €	Epc Maintenance informatique	2020-146
<b>Pôle techniques</b>				
21/07/20	Nettoyage des herbiers - base d'aviron	12 120,00 €	Sté François Perrin SAS 38510 Morestel	2020-141
22/07/20	Travaux de voirie - reprise de chaussée sur la commune de Cressin Rochefort	4 484,84 €	Groupement Eiffage 01200 Valserhone	2020-143
22/07/20	Travaux de voirie - revêtement bicouche élastomère sur la commune de Premeyzel	40 074,59 €	Groupement Eiffage 01200 Valserhone	2020-144
29/07/20	Location de barrières dans le cadre du passage du Tour de France	5 760,00 €	Mefran Collectivités	2020-145
29/07/20	Mesures acoustiques au Centre aquatique	1 500,00 €	Lasa 69003 Lyon	2020-148
04/08/20	Réparation porte automatique pharmacie Virieu le Grand	3 000,00 €	Softica 73420 Méry	2020-149
05/08/20	Remplacement de flexibles des cassettes de bureau à Actipole	3 386,40 €	Climef 01300 Brens	2020-150
10/08/20	Surveillance de la cascade de Glandieu en Août	5 460,00 €	AGPS 01300 Magnieu	2020-152
04/08/20	Repérage des réseaux - liaison ViaRhona/Belley	8 385,49 €	Abest Geo Détection 73400 Ugine	2020-153
12/08/20	Location de groupe électrogène pour le Tour de France	10 638,00 €	Climateck 01350 Culoz	2020-154
13/08/20	Création de prises de courant Lac de Virieu	1 388,05 €	Testard électricité 01510 La Burbanche	2020-155

19/08/20	Location bacs roulants pour Tour de France	10 867,20 €	Sulo France 69800 St Priest	2020-157
19/08/20	Dispositif prévisionnel de secours Tour de France	2 175,60 €	Premiers secours de l'Ain 01250 Hautecourt Romanèche	2020-158
26/08/20	Location élévateur télescopique – Tour de France	1 302,00 €	Société Meca TP 01300 Virignin	2020-159
17/08/20	Fauchage et élagage sur la commune d'Izieu	5 760,00 €	Entreprise Dumont - 38110 Sainte Blandine	2020-161
27/08/20	Pose de deux compteurs terrain Axis - Zac de la Picardière	3 495,08 €	Sogedo 01300 Virignin	2020-162
28/08/20	Collecte bacs déchets après Tour de France	1 452,00 €	SME Environnement	2020-163
<b>Pôle développement</b>				
21/07/20	Matériel de marquage pour la promotion de la ViaRhona - Tour de France	1 257,60 €	Biodegr'ad 69006 Lyon	2020-142
30/07/20	Dépose table d'orientation au Grand Colombier	1 320,00 €	Pic Bois 01300 Brégnier Cordon	2020-147
06/08/20	Fabrication de banderoles Tour de France	2 700,00 €	Creapub 01470 Serrières de Briord	2020-151
13/08/20	Aménagement touristique Col de la Biche	1 327,69 €	Signaux Girod 74950 Scionzier	2020-156
26/08/20	Panneaux travaux voie verte à Belley	4 130,10 €	Creapub 01470 Serrières de Briord	2020-160

Aucune remarque n'est formulée à l'issue de l'exposé des décisions prises.

### **3- Délégations de pouvoir du Conseil communautaire vers la Présidente et le Bureau exécutif.**

Pauline GODET, Présidente, Valromey-Sur-Séran :

« C'est l'une des délibérations les plus importantes de ce Conseil communautaire.

Nous n'avons pas voté les délégations lors de la précédente séance car nous souhaitons prendre notre temps pour faire des propositions.

Notre proposition vise à alléger le déroulement des séances du Conseil communautaire pour que les élus puissent se concentrer sur les sujets de fond. Il vous est proposé de donner à la Présidente des délégations concernant la gestion courante et des sujets qui font consensus.

Un deuxième niveau de délégations serait donné au Bureau pour ne pas tout remettre entre les mains de la Présidente, et pour créer une instance collégiale qui discutera des dossiers sans enjeux stratégiques mais sur lesquels il est préférable de réfléchir collégalement.

Plusieurs thématiques sont identifiées : finances, marchés publics, RH, urbanisme, foncier, juridique. En fonction du retour d'expérience et des travaux à venir concernant le pacte de gouvernance, nous pourrions alléger ou renforcer ces délégations lors d'une prochaine séance. »

Afin de garantir le bon fonctionnement des services communautaires, et de renforcer la collégialité et le débat au sein des instances de décision de la communauté de communes Bugey Sud, il est proposé de déléguer, à la Présidente et au Bureau, les attributions ci-dessous listées :

Domaine	Président	Bureau
Finances	Décider d'une admission en non-valeur.	Autoriser les demandes de subventions et de participations auprès de l'Etat, de

		collectivités territoriales ou d'organismes divers pour le financement en section de fonctionnement ou d'investissement de projets communautaires, et approuver les plans de financement correspondant en conformité avec les autorisations budgétaires.
	Décider de la création des régies comptables nécessaires au fonctionnement des services, ainsi que la fixation des taux de l'indemnité de responsabilité des régisseurs dans la limite des taux maximum en vigueur prévus par arrêté ministériel.	Décider de l'adhésion de la CCBS à tous organismes (hors établissements publics) présentant un intérêt pour la Communauté.
	Accepter des dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges.	Décider de la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget dans la limite de 800 000,00 € et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couverture des risques de taux et de change ainsi que la prise des décisions mentionnées au « III » de l'article L. 1618-2 (qui concernent les lignes de trésorerie) et au « a » de l'article L. 2221-5-1 du Code général des collectivités territoriales, sous réserve des dispositions du « c » de ce même article et de passer à cet effet les actes nécessaires.
<b>Assurances</b>	Décider de la passation des contrats d'assurances et l'acceptation des indemnités de sinistres afférentes.	
<b>Marchés publics</b>	Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, le règlement, l'abandon ou la réduction de pénalités, et le cas échéant, la résiliation des marchés publics, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.	
<b>Ressources humaines</b>		Modifier et supprimer des postes d'agents permanents prévues au budget communautaire, ainsi que les mises à jour correspondantes du tableau des effectifs.
<b>Urbanisme</b>		Donner un avis sur les procédures d'élaboration et/ou de mises à jour des documents d'urbanisme communaux des communes membres.
		Donner un avis sur les opérations foncières ou d'aménagement soumises à compatibilité avec le SCOT (articles L. 142-1-7 et R. 142-1 du code de l'urbanisme).
		Donner un avis sur les procédures d'élaboration et/ou de mises à jour des

		documents d'urbanisme limitrophes du territoire (SCOT, PLUi etc. voisins)
		Approuver et signer les dossiers de demande d'autorisations d'urbanisme nécessaires à la réalisation ou à la modification d'un bâtiment, d'une infrastructure ou d'un aménagement communautaire.
<b>Foncier Propriétés communautaires</b>	Décider des permissions de voirie.	Décider la passation des baux, la conclusion et la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans.
<b>Juridique</b>	Prendre toute décision pour le règlement amiable des conflits et l'approbation des protocoles transactionnels, dont l'incidence financière pour la Communauté n'excède pas 20 000 € toutes charges incluses, hors frais d'avocats	Approuver, modifier et abroger les règlements intérieurs des services publics communautaires, à l'exception du règlement intérieur du conseil communautaire.
	Décider du choix des avocats, notaires, huissiers de justice et experts.	Décider de la délivrance de mandats spéciaux pour les élus.
	Fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts.	Signer toutes conventions (et de leurs avenants) engageant la CCBS, dont l'objet est en lien avec ses statuts, sans échange financier ou ayant un échange financier dans la limite de 25 000 euros toutes taxes comprises.
	Agir ou défendre en justice, au nom de la Communauté, devant toutes les juridictions.	

**VOTE : UNANIMITE.**

Votants : 61

POUR : 61

**4- Indemnités de fonction de la Présidente et des Vice-Présidents.**

Pauline GODET, Présidente, Valromey-Sur-Séran :

« Les indemnités sont mensuelles et calculées en fonction d'indices bruts et majorés.

Les taux maximum sont de 67.50% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique pour la Présidente et de 24.73% pour les Vice-Présidents.

Nous vous proposons de fixer à 80% du maximum de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire d'indemnité pour la Présidente, soit 1 680 € net par mois, de façon identique à la mandature précédente.

Nous vous proposons également de fixer à 90% du maximum de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire d'indemnité pour les Vice-Présidents, soit 739 € net par mois. Certains ont en effet diminué leur temps d'activité professionnelle pour s'investir dans ce mandat, et le travail est important. »

Il est donc proposé au Conseil communautaire de fixer le montant des indemnités de fonction de la Présidente, et des Vice-Présidents dans la limite de l'enveloppe indemnitaire globale et aux taux suivants :

- Présidente : 54% (maxi 67,50%) de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

- Vice-présidents : 22,26% (maxi 24,73%) de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

**VOTE : UNANIMITE.**

Votants : 61

POUR : 61

**5- Les grands principes de gouvernance de la CCBS pour le mandat 2020-2026.**

Philippe NARDIN, Vice-Président, Chazey-Bons :

« Préalablement à la délibération à adopter, vous trouverez sur table un livret d'accueil de l'élu communautaire avec le trombinoscope des élus et des services communautaires qui va être adressé à aux 585 conseillers municipaux du territoire. Ce livret est accompagné d'un courrier, cosigné par la Présidente et moi-même, qui explique la démarche dans laquelle nous souhaitons nous inscrire : partage d'information, ouverture aux communes et association des élus municipaux à nos travaux.

Dans un premier temps, nous vous proposerons d'appliquer la formalité minimale imposée par la Loi Engagement et Proximité qui permet à des conseillers municipaux de remplacer un élu communautaire indisponible lors d'une commission.

L'objectif sera ensuite de proposer d'aller plus loin dans le cadre du travail qui sera engagé pour le pacte de gouvernance.

Les lois successives sur l'intercommunalité se sont succédées pour répondre à l'émiettement communal et favoriser les regroupements, mais cela s'est parfois fait au détriment des petites communes et du sentiment d'appartenance des électeurs. Les électeurs sont parfois perplexes, ils savent que la communauté de communes existe, mais la perception de ce qu'elle fait n'est pas avérée. En 2019, le législateur va faire une pause dans ce processus de regroupement.

La Loi Engagement et Proximité ouvre quelques brèches dans cette volonté de toujours plus grand, de toujours plus d'intégration, et nous offre l'opportunité de construire un pacte de gouvernance.

Pour nos 43 communes, nous pouvons décider ensemble comment consulter les Maires du territoire, comment associer et informer nos élus municipaux.

Ce pacte de gouvernance nous permettra de définir comment se mettre à l'écoute des communes et comment répondre à leurs attentes.

C'est le sens de cette Vice-présidence dédiée à la gouvernance et à la mutualisation.

Nous ne souhaitons pas vous proposer un pacte de gouvernance type que l'on pourrait copier, notre ambition est de faire du sur-mesure adapté à notre territoire, avec vous.

Nous vous proposons donc de créer un groupe de travail pour réfléchir à l'élaboration et au contenu de ce pacte de gouvernance, pour faire des propositions qui seront validées en Bureau, soumises au vote du Conseil communautaire puis soumises au vote des conseils municipaux.

La loi nous donne un délai de 9 mois mais l'idée est d'aller beaucoup plus vite. Notre objectif est ambitieux, surtout en début de mandat, nous souhaitons réaliser ce document pour début 2021.

Ce groupe de travail se réunira avec une fréquence rapprochée, avec des réunions d'une durée maximale de deux heures, des relevés synthétiques de décisions, dans un but très opérationnel.

Nous demanderons beaucoup d'implication dans ce groupe que nous souhaitons ouvert, impliqué et rapide. Nous voulons démontrer concrètement cette volonté d'aller au-devant des communes et de rétablir les connexions telles que nous les avons définies dans cette vice-présidence.

Nous n'envisageons pas le pacte de gouvernance comme quelque chose de figé, il va falloir le faire vivre par nos retours d'expériences mais également au travers des échanges que nous aurons pour le projet de territoire dont Franck ANDRE-MASSE aura la responsabilité.

Le groupe de travail pourra être amené à être saisi sur d'autres thématiques, voire à être pérennisé. Il faudra être concret, opérationnel et pratique. Mais en fonction des dossiers et de la perception des communes, nous pourrons faire des ajustements et des correctifs apportés.

Compte-rendu du Conseil communautaire du 17/09/2020

Le deuxième volet est le citoyen, le contribuable, l'électeur. La loi instaure le Conseil de développement (CODEV). L'idée est d'impliquer les forces vives du territoire dans l'élaboration des politiques locales, notamment le projet de territoire. On parle de forces vives au sens large : des particuliers, des associations, des représentants des milieux professionnels, sociaux professionnels, des organismes de formation, des chambres consulaires, agricoles... bref, toute la société civile qui a vocation à nous éclairer, sur les axes forts, des politiques à mener.

Le CODEV, quelle place nous lui donnons, quels moyens ?

La composition doit avoir un panel représentatif. Pour avoir été membre du précédent CODEV, je trouvais que nous n'étions pas assez représentatifs : beaucoup de retraités, pas assez de jeunes et de femmes. Comment faire pour avoir une représentation intéressante du territoire et quelle articulation nous donnons au travail du CODEV avec le travail communautaire ?

Le groupe de travail devra répondre à toutes ces questions, il y a du pain sur la planche et il aura pour but de rédiger l'acte de naissance du CODEV de cette mandature.

Le troisième volet consiste à lancer les candidatures à ce groupe de travail.

Il faut une répartition des membres qui reflètent la structure démographique des communes. Il est possible de schématiquement faire le découpage suivant : les communes de moins de 1 000 habitants (32), les communes de 1 000 et 2 500 habitants (9) et les plus de 2 500 habitants (2). »

Il est proposé au Conseil communautaire de :

- Valider le principe d'élaborer un pacte de gouvernance,
- Valider le principe de constituer un conseil de développement,
- Lancer un appel à candidature pour constituer un groupe de travail destiné à travailler sur ces thématiques,
- Prendre acte que les propositions du groupe de travail seront examinées et débattues en conseil communautaire début 2021.

Dimitri LAHUERTA – Belley, Claude COMET – Parves et Nattages, Marcel BANDET - Virignin et Gérald CUEILLE - Colomieu interviennent sur les modalités de désignation des membres de ce groupe de travail.

**VOTE : UNANIMITE.**

Votants : 61

POUR : 61

Après appel à candidatures, le groupe de travail « Pacte de gouvernance/conseil de développement », est constitué de :

- Claude JUILLET, Champagne en Valromey.
- Pierre VALLIN, Murs et Gelignieux.
- Claude COMET, Parves et Nattages.
- Marcel BANDET, Virignin.
- Gérald CUEILLE, Colomieu.

Les communes de Belley et Culoz seront sollicitées pour proposer leurs représentants.

#### **6- Constitution des commissions thématiques.**

Pauline GODET, Présidente, Valromey-Sur-Séran :

« Concernant les commissions permanentes ou temporaires, comme la loi le permet, je vous propose de voter à bulletin secret. Les commissions sont ouvertes aux titulaires et aux suppléants. Les vice-présidents ont la possibilité de participer à toutes les commissions, mais je leur demande de s'inscrire aux commissions qui les intéressent. »

Gérald CUEILLE, Colomieu :

« Est-ce que les commissions sont ouvertes aux délégués suppléants ? »

Compte-rendu du Conseil communautaire du 17/09/2020

Denis MARTIN- BARBAZ, Izieu :

« Est-ce qu'une adjointe au Maire, non déléguée communautaire peut prendre part aux commissions ? »

Pauline GODET précise que les commissions sont pour l'heure ouvertes uniquement aux conseillers communautaires titulaires ou suppléants. Une réflexion sera menée dans le cadre du pacte de gouvernance sur la possibilité de les ouvrir aux conseillers municipaux.

Annie MEURIAU, Arvière en Valromey :

« Est-ce que d'autres candidatures peuvent être reçues après la séance ? »

Pauline GODET répond par l'affirmative.

Gérald CUEILLE, Colomieu :

« La programmation des différentes commissions doit tenir compte des nombreuses AG qui sont organisées en ce moment. Le calendrier est déjà très chargé pour les élus. »

Dimitri LAHUERTA, Belley :

« Le délai semble court pour certaines commissions programmées dès la semaine prochaine »

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité décide de créer les commissions et groupes de travail comme décrits ci-dessous :

- **COMMISSION URBANISME – PLANIFICATION**

o Elu référent : Franck ANDRE-MASSE, Culoz

o Composition :

- 1- Annie MEURIAU, Arvière en Valromey
- 2- Claude FELCI, Culoz
- 3- Didier VINETTE, Massignieu de Rives
- 4- Marie Hélène DESCHAMPS, Belley
- 5- Jean Michel BERTHET, Belley
- 6- Pierre ROUX, Belley
- 7- Sylvie SCHREIBER, Belley
- 8- Gilles BEDAT, Colomieu
- 9- Myriam KELLER, Ceyzérieu
- 10- Bernard ANCIAN, Haut Valromey

- **COMMISSION PROJET DE TERRITOIRE**

o Elu référent : Franck ANDRE-MASSE, Culoz

o Composition :

- 1- Claude JUILLET, Champagne en Valromey
- 2- Gérald CUEILLE, Colomieu
- 3- Jean Daniel BALASTRIER, Contrevoz
- 4- Pascal DEMANGE, Marignieu
- 5- Bernard ANCIAN, Haut Valromey
- 6- Isabelle PARMENTIER, Izieu
- 7- Dimitri LAHUERTA, Belley
- 8- Daniel PONCY, Belley
- 9- Jean Michel BERTHET, Belley
- 10- Pierre ROUX, Belley
- 11- Sylvie SCHREIBER, Belley
- 12- Pierre VALLIN, Murs et Gelignieux
- 13- Pierre COCHONAT, Peyrieu
- 14- Jean-François BIJOT, Parves et Nattages

Marcel BANDET, Virignin :

Compte-rendu du Conseil communautaire du 17/09/2020

« Combien de personnes peuvent participer aux commissions ou aux groupes de travail ? »

Philippe NARDIN :

« Le règlement intérieur ne fixe ni minimum, ni maximum. L'idée est d'étoffer à terme ces groupes avec l'ouverture aux conseillers municipaux. Le règlement intérieur sera à adopter en conséquence »

- **COMMISSION ECONOMIE**

- o Elue référente : Myriam KELLER, Ceyzérieu
- o Composition :
  - 1- Angelica DA COSTA, Belley
  - 2- Francis FRATI, Brens
  - 3- Claude JUILLET, Champagne en Valromey
  - 4- Emmanuel MASSÉ, Artemare
  - 5- Thierry GUITTET, Magnieu
  - 6- Marie Hélène DESCHAMPS, Belley
  - 7- Jean Michel BERTHET, Belley
  - 8- Pierre ROUX, Belley
  - 9- Sylvie SCHREIBER, Belley
  - 10- Marcel BANDET, Virignin
  - 11- Pierre VALLIN, Murs et Gelignieux
  - 12- Jean-François BIJOT, Parves et Nattages
  - 13- Régis CASTIN, Saint Germain les Paroisses
  - 14- Marc GUILLAND, Culoz

- **COMMISSION TOURISME, PATRIMOINE, CULTURE, SPORT**

- o Elu référent : Régis CASTIN, Saint Germain les Paroisses
- o Composition :
  - 1- Thierry VERGAIN, Brégnier-Cordon
  - 2- Jean Pierre ROPELE, Prémeyzel
  - 3- Jean Philippe BRUN, Pollieu
  - 4- Thierry GUITTET, Magnieu
  - 5- Sophie EL AZOUZI, Belley
  - 6- Annie CLUZEL, Belley
  - 7- Daniel PONCY, Belley
  - 8- Jean Michel BERTHET, Belley
  - 9- Pierre ROUX, Belley
  - 10- Sylvie SCHREIBER, Belley
  - 11- Stéphanie BAVUZ, Virignin
  - 12- Jean ROCHE, Haut Valromey
  - 13- Georges BOUVIER, Rossillon
  - 14- Marc GUILLAND, Culoz
  - 15- Robert SERPOL, Arvière en Valromey

- **COMMISSION CYCLES DE L'EAU**

- o Elu référent : Pierre COCHONAT, Peyrieu
- o Composition :
  - 1- Serge BAL, Flaxieu
  - 2- Stéphanie MARCHAND, Cuzieu
  - 3- Jean Philippe BRUN, Pollieu
  - 4- Gérald CUEILLE, Colomieu
  - 5- Isabelle ROUX, Artemare
  - 6- Frédéric CHIFFE, Cressin-Rochefort

- 7- André BOLON, Valromeysur Séran
- 8- Henri SOUDAN, Groslée-Saint-Benoit
- 9- Marie Hélène DESCHAMPS, Belley
- 10- Jean Michel BERTHET, Belley
- 11- Pierre ROUX, Belley
- 12- Sylvie SCHREIBER, Belley
- 13- Marc MEO, Béon
- 14- Xavier VINCENT, Saint Martin de Bavel
- 15- Georges BOUVIER, Rossilon
- 16- Grégory REY, Murs et Gélignieux
- 17- Philippe RODRIGUEZ, Belley

- **COMMISSION BATIMENTS**

- o Elu référent : Jean-Michel BERTHET, Belley
- o Composition :
  - 1- Thierry VERGAIN, Brégnier-Cordon
  - 2- Jean Daniel BALASTRIER, Contrevoz
  - 3- Dimitri LAHUERTA, Belley
  - 4- Jean Yves HEDON, Belley
  - 5- Pierre ROUX, Belley
  - 6- Sylvie SCHREIBER, Belley
  - 7- Marc BUET, Cheignieu la Balme
  - 8- Anne-Laure PETITE, Culoz
  - 9- Xavier VINCENT, Saint Martin de Bavel
  - 10- Gilles BEDAT, Colomieu
  - 11- Frédéric CHIFFE, Cressin-Rochefort
  - 12- Philippe RODRIGUEZ, Belley

- **COMMISSION VOIRIE**

- o Elu référent : Jean-Michel BERTHET, Belley
- o Composition :
  - 1- Thierry VERGAIN, Brégnier-Cordon
  - 2- Marc BUET, Cheignieu La Balme
  - 3- Stéphanie MARCHAND, Cuzieu
  - 4- Jean Daniel BALASTRIER, Contrevoz
  - 5- Claude FELCI, Culoz
  - 6- André BOLON, Valromeysur Seran
  - 7- Pascal DEMANGE, Marignieu
  - 8- Denis MARTIN-BARBAZ, Izieu
  - 9- Jean Yves HEDON, Belley
  - 10- Olivier GONDARD, Belley
  - 11- Pierre ROUX, Belley
  - 12- Sylvie SCHREIBER, Belley
  - 13- Guy JANET, Conzieu
  - 14- Maurice BETTANT, Peyrieu
  - 15- Jean-François BIJOT, Parves et Nattages
  - 16- Bernard BLASER, Ceyzerieu
  - 17- Grégory REY, Murs et Gélignieux
  - 18- Stéphanie BAVUZ, Virignin
  - 19- Gilles BEDAT, Colomieu

- **FINANCES, RESSOURCES HUMAINES**

- o Elu référent : Pierre ROUX, Belley
- o Composition :
  - 1- Jacques CHEVAT, Belley
  - 2- Emmanuel MASSÉ, Artemare
  - 3- André BOLON, Valromey sur Séran
  - 4- Chantal CASANOVA, Lavours
  - 5- Didier VINETTE, Massignieu de Rives
  - 6- Dimitri LAHUERTA, Belley
  - 7- Anaïs BOUTTEMY, Belley
  - 8- Jean Michel BERTHET, Belley
  - 9- Sylvie SCHREIBER, Belley
  - 10- Franck ANDRE-MASSE, Culoz
  - 11- Philippe NARDIN, Chazey-Bons

- **COMMISSION PCAET**

- o Elu référent : Michel Charles RIERA, Arboys en Bugey
- o Composition :
  - 1- Pierre BROUSSART
  - 2- Henri SOUDAN
  - 3- Olivier GONDARD
  - 4- Jean Michel BERTHET- Belley
  - 5- Pierre ROUX- Belley
  - 6- Sylvie SCHREIBER- Belley
  - 7- Marc MEO
  - 8- Pierre COCHONAT – Peyrieu
  - 9- Georges BOUVIER, Rossillon
  - 10- Francine MARTINAT, Andert et Condon
  - 11- Jean-Daniel BALASTRIER, Contrevoz
  - 12- Gilles BEDAT, Colomieu
  - 13- Xavier VINCENT, Saint Martin de Bavel
  - 14- Philippe RODRIGUEZ, Belley

- **COMMISSION DECHETS**

- o Elu référent : Michel Charles RIERA, Arboys en Bugey
- o Composition :
  - 1- Marc BUET, Cheignieu La Balme
  - 2- Jean Philippe BRUN, Polliou
  - 3- Marie Hélène DESCHAMPS, Belley
  - 4- Jean Yves HEDON, Belley
  - 5- Jean Michel BERTHET, Belley
  - 6- Pierre ROUX, Belley
  - 7- Sylvie SCHREIBER, Belley
  - 8- Marc MEO, Béon
  - 9- Claude COMET, Parves et Nattages
  - 10- Xavier VINCENT, Saint Martin de Bavel
  - 11- André BOLON, Valromey sur Séran
  - 12- Francine MARTINAT, Andert et Condon

- **COMMISSION MOBILITE, POLITIQUES DE LA VILLE ET DE L'HABITAT, GENS DU VOYAGE**

- o Elue référente : Francine MARTINAT, Andert et Condon.

- Composition :
  - 1- Annie DELPON, Belley
  - 2- Angelica DA COSTA, Belley
  - 3- Jean Daniel BALASTRIER, Contrevoz
  - 4- Danielle RAVIER, Culoz
  - 5- Sophie EL AZOUZI, Belley
  - 6- Jean Michel BERTHET, Belley
  - 7- Pierre ROUX, Belley
  - 8- Sylvie SCHREIBER, Belley
  - 9- Nadine LAGRANGE VAN GELE, Brens
  - 10- Marie-Odile KJAN, Groslée-Saint-Benoît
  - 11- Marcel BANDET, Virignin
  - 12- Thierry GUITTET Magnieu
  
- **COMMISSION PROJET DE SANTE TERRITORIAL ET SOLIDARITES**
  - Elue référente : Sylvie SCHREIBER, Belley
  - Composition :
    - 1- Danielle RAVIER, Culoz
    - 2- Annie DELPON, Belley
    - 3- Jean Michel BERTHET, Belley
    - 4- Pierre ROUX, Belley
    - 5- Nadine LAGRANGE VAN GELE, Brens
    - 6- Claude COMET, Parves et Nattages
    - 7- Marie Odile KJAN, Groslée-Saint-Benoît
    - 8- Francine MARTINAT, Andert et Condon
  
- **GRUPE DE TRAVAIL « PACTE DE GOUVERNANCE – CONSEIL DE DEVELOPPEMENT »**
  - Elu référent : Philippe NARDIN, Chazey-Bons.
  - Composition :
    - 1- Claude JUILLET, Champagne en Valromey
    - 2- Marcel BANDET, Virignin
    - 3- Claude COMET, Parves et Nattages
    - 4- Pierre VALLIN, Murs et Gelignieux
    - 5- Gérald CUEILLE, Colomieu
  
- **GRUPE DE TRAVAIL TRANSFERT EAU ET ASSAINISSEMENT**
  - Elu référent : Pierre COCHONAT, Peyrieu.
  - Composition :
    - 1- Stéphanie MARCHAND, Cuzieu
    - 2- Gérald CUEILLE, Colomieu
    - 3- Isabelle ROUX, Artemare
    - 4- Jean Daniel BALASTRIER, Contrevoz
    - 5- Claude FELCI, Culoz
    - 6- Frédéric CHIFFE, Cressin-Rochefort
    - 7- André BOLON, Valromey sur Séran
    - 8- Bernard ANCIAN, Haut Valromey
    - 9- Pierre BROUSSART, Ruffieu
    - 10- Chantal CASANOVAS, Lavours
    - 11- Marie Hélène DESCHAMPS, Belley
    - 12- Guy JANET, Conzieu
    - 13- Georges BOUVIER, Rossillon

- 14- Marcel BANDET, Virignin
- 15- Annie BIONDA, Ambléon
- 16- Bernard BLASER, Ceyzérieu
- 17- Céline LE CERF, Béon
- 18- Gilles BEDAT, Colomieu
- 19- Grégory REY, Murs et Gélignieux
- 20- Henri SOUDAN, Groslée-Saint-Benoit
- 21- Philippe RODRIGUEZ, Belley
- 22- Frédéric WHECLER, Andert et Condon
- 23- Véronique VUILLOUD, Armix

- **GRUPE DE TRAVAIL COMPETENCE MOBILITE**

- o Elue référente : Francine MARTINAT, Andert et Condon
- o Composition :
  - 1- Claudie RIOU, Belley
  - 2- Thierry GUITTET, Magnieu
  - 3- Annie DELPON, Belley
  - 4- Claude COMET, Parves et Nattages
  - 5- Marc GUILLAND, Culoz
  - 6- Philippe NARDIN, Chazey-Bons

**VOTE : UNANIMITE.**

Votants : 61

POUR : 61

La plupart des réunions de commission se dérouleront à l'Actipôle pour des raisons sanitaires liées au Covid.

**7- Election de la Commission d'Appel d'Offres (CAO).**

Pauline GODET, Présidente, Valromey-Sur-Séran présente la liste des candidatures reçues dans le délai imposé :

Membres titulaires :

- 1- Pierre ROUX, Belley
- 2- Jean-Michel BERTHET, Belley
- 3- Thierry VERGAIN, Brégnier-Cordon
- 4- Marc BUET, Cheignieu La Balme
- 5- Marie-Hélène DESCHAMPS, Belley

Membres suppléants :

- 1- Myriam KELLER, Ceyzerieu
- 2- Michel Charles RIERA, Arboys en Bugey
- 3- Pierre COCHONAT, Peyrieu
- 4- Bernard ANCIAN, Haut Valromey
- 5- Franck ANDRE-MASSE, Culoz

**VOTE : UNANIMITE.**

Votants : 61

POUR : 61

Pauline GODET, Présidente, Valromey-Sur-Séran propose de désigner les représentants de la CCBS dans les organismes extérieurs à main levée. Dans ce cadre, l'unanimité du Conseil est requise.

**VOTE : UNANIMITE.**

Votants : 61

POUR : 61

**8- Désignation de délégués auprès du Syndicat du Haut Rhône.**

Pierre COCHONAT, Vice-Président, Peyrieu :

« Le Syndicat du Haut Rhône exerce spécifiquement les compétences suivantes :

- Préservation, restauration et gestion de l'écosystème fluvial, des milieux naturels de la plaine alluviale et de la biodiversité du Haut Rhône (travaux de gestion et de restauration, digues et ouvrages de protection, réhabilitation du Haut Rhône, plan d'actions en faveur de la biodiversité, coordination et animation),
- Accompagnement, valorisation et promotion du développement durable sur le territoire du Haut Rhône (schéma de développement durable, mise en accessibilité),
- Sensibilisation, promotion et communication. »

Henri SOUDAN, Groslée-Saint-Benoit :

« Nous n'avons pas été informé que les règles de désignation avaient changé. Comme il n'est plus possible de présenter un délégué titulaire et un délégué suppléant, nous acceptons avec regret de retirer la candidature de Mme Laetitia GABRIEL ».

Pierre COCHONAT, Vice-Président, Peyrieu :

« Je n'ai eu connaissance de ce changement que ce matin. »

Pauline GODET, Président, Valromey Sur Séran :

« Nous vous proposons de présenter la candidature de Claude FELCI pour représenter la commune de Culoz, et de présenter la candidature de Mme Laetitia GABRIEL au SYDEHR qui travaille également sur ces thématiques ».

Il est proposé de désigner les délégués suivants :

- 1 Pierre COCHONAT, Peyrieu
- 2 Paul MAURIN, Groslée-Saint-Benoit
- 3 Dominique JACOB, Murs et Gelignieux
- 4 Ugo TAMBELLINI, Brégnier-Cordon
- 5 Jean LAFOUCRIERE, Lavours
- 6 Claude COMET, Parves et Nattages
- 7 Marcel BANDET, Virignin
- 8 Alain CAROTTE, Massignieu de Rives
- 9 Raymond NOWICKI, Cressin-Rochefort
- 10 Georges DELAHAYE, Brens
- 11 Claude FELCI, Culoz

**VOTE : UNANIMITE.**

Votants : 61

POUR : 61

**9- Désignation de délégués auprès du Syndicat de défense contre les eaux du Haut Rhône.**

Pierre COCHONAT, Vice-Président, Peyrieu :

« Le Syndicat de défense contre les eaux du Haut Rhône est compétent surtout sur les crues, et concerne uniquement la commune de Groslée-Saint-Benoit sur notre territoire »

Il est proposé de désigner les représentants suivants :

Compte-rendu du Conseil communautaire du 17/09/2020

- Délégués titulaires :
  - 1- Pierre COCHONAT, Peyrieu
  - 2- Paul MAURIN, Groslée-Saint-Benoit
  - 3- Laetitia GABRIEL, Groslée-Saint-Benoit
  - 4- Alain LACOSTE, Cressin-Rochefort
- Délégués suppléants :
  - Véronique SOUDAN, Groslée-Saint-Benoit
  - Claude FELCI, Culoz

**VOTE : UNANIMITE.**

Votants : 61

POUR : 61

**10- Désignation des délégués auprès du Comité consultatif de la Réserve Naturelle du Marais de Lavours.**

Régis CASTIN, Saint-Germain-Les-Paroisses :

« La CCBS est en charge de la protection et mise en valeur de l'environnement sur son territoire. Le Marais de Lavours est une Réserve Naturelle nationale de 500 ha située au pied du massif du Grand Colombier. Elle a été créée pour préserver le marais, riche d'une faune et d'une flore remarquable. »

Il est proposé de désigner les représentants suivants :

- Délégué titulaire : Régis CASTIN, Saint-Germain-Les-Paroisses.
- Délégué suppléant : Pierre COCHONAT, Peyrieu.

**VOTE : UNANIMITE.**

Votants : 61

POUR : 61

**11- Désignation des délégués auprès du Comité consultatif de la Réserve Naturelle du Haut Rhône.**

Régis CASTIN, Saint-Germain-Les-Paroisses :

« La CCBS est en charge de la protection et mise en valeur de l'environnement sur son territoire. La réserve naturelle du Haut-Rhône français s'allonge sur 25 kilomètres, 1707 ha, et constitue la plus grande réserve fluviale forestière de France. »

Il est proposé de désigner les représentants suivants :

- Délégué titulaire : Régis CASTIN, Saint-Germain-Les-Paroisses.
- Délégué suppléant : Pierre COCHONAT, Peyrieu.

**VOTE : UNANIMITE.**

Votants : 61

POUR : 61

**12- Désignation de délégués auprès du conseil d'administration et de l'assemblée générale de l'Établissement Public Foncier Local.**

Pierre ROUX, Vice-Président, Belley :

« C'est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. »

Nous avons en charge l'aménagement de l'espace sur l'ensemble de notre territoire. Nous devons acquérir du foncier pour développer notre économie locale.

Actuellement, l'EPFL travaille sur Pierre Longue, sur Virignin, et sur Brégnier Cordon.

Le principe est que l'EPFL négocie et achète des terrains, et cela nous laisse du temps pour les financer avec de petit taux d'intérêts. Il n'y a pas d'impact sur notre budget ce qui est intéressant pour nous. »

Il est proposé de désigner les délégués suivants :

#### **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

##### **Délégués titulaires :**

- 1- Myriam KELLER, Ceyzerieu
- 2- Pierre ROUX, Belley

##### **Délégués suppléants :**

- 1- Claude COMET, Parves et Nattages
- 2- Dimitri LAHUERTA, Belley

#### **ASSEMBLEE GENERALE**

##### **Délégués titulaires :**

- 1- Pierre ROUX, Belley
- 2- Marcel BANDET, Virignin
- 3- Gilles BEDAT, Colomieu

##### **Délégués suppléants :**

- 1- Annie BIONDA, Ambléon
- 2- Jean-Yves HEDON, Belley
- 3- Thierry GUITTET, Magnieu

**VOTE : UNANIMITE.**

Votants : 61

POUR : 61

#### **13- Désignation de délégués auprès du SITOM Nord Isère.**

Pauline GODET, Présidente, Valromey-Sur-Séran :

« C'est un syndicat mixte du traitement des ordures ménagères. Son champ d'intervention se situe sur 4 départements (Ain, Savoie, Rhône, Isère) et 7 communautés de communes. Toutes ces collectivités ont la compétence collecte des déchets ménagers et assimilés. Le SITOM Nord Isère gère le traitement des déchets après que les intercommunalités aient assuré le tri sélectif et l'accueil en déchetterie. Il s'agit des déchets résiduels des ménages (c'est-à-dire ceux qui n'ont pu être recyclés ou valorisés sous forme matière), avec valorisation énergétique (électricité, chauffage urbain et vapeur). »

Il est proposé de désigner les représentants suivants :

- 1- Michel Charles RIERA, Arboys en Bugey.
- 2- Philippe NARDIN, Chazey-Bons.
- 3- Xavier VINCENT, Saint Martin de Bavel.
- 4- Jean-Philippe BRUN, Polliou.
- 5- Annie BIONDA, Ambléon.

**VOTE : UNANIMITE.**

Votants : 61

POUR : 61

#### **14- Désignation de délégués auprès de la commission consultative d'élaboration et de suivi du plan régional de prévention et de gestion des déchets en Auvergne Rhône Alpes.**

Pauline GODET, Présidente, Valromey-Sur-Séran :

Compte-rendu du Conseil communautaire du 17/09/2020

« C'est la loi NOTRe du 7 août 2015 qui a modifié les dispositions du Code de l'Environnement relatives à la planification des déchets en confiant cette compétence aux Régions et en créant un Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) qui se substitue aux trois types de plans existants. »

Il est proposé de désigner les représentants suivants :

- Délégué titulaire : Michel Charles RIERA, Arboys en Bugey.
- Délégué suppléant : Jean-Yves HEDON, Belley.

**VOTE : UNANIMITE.**

Votants : 61

POUR : 61

#### **15- Désignation de délégués auprès de l'association AMORCE.**

Pauline GODET, Présidente, Valromey-Sur-Séran :

« Nous sommes tous destinataires des informations AMORCE dans nos communes. Cette association compte plus de 950 adhérents (communes, intercommunalités, conseils départementaux, conseils régionaux, entreprises...) pour 60 millions d'habitants représentés. AMORCE est le premier réseau français d'acteurs locaux d'information, de partage d'expériences et d'accompagnement des décideurs en matière de politiques énergie/climat des territoires, de gestion territoriale des déchets et de gestion de l'eau. C'est une loi 1901, à but non lucratif et d'intérêt général. »

Il est proposé de désigner les représentants suivants :

- Délégué titulaire : Michel Charles RIERA, Arboys en Bugey.
- Délégué suppléant : Pierre BROUSSART, Ruffieu.

**VOTE : UNANIMITE.**

Votants : 61

POUR : 61

#### **16- Désignation de délégués auprès de la Mission Locale Jeunes Bugey Plaine de l'Ain.**

Francine MARTINAT, Vice-Présidente, Andert et Condon :

« La CCBS subventionne la mission locale jeunes à hauteur de 1 €/habitant, soit 38 000 €. Elle draine l'ensemble du territoire et, en 2019, c'est 500 jeunes de 16-25 ans qui ont été pris en charge sur différentes thématiques : adaptation suite décrochage scolaire, facilitation pour trouver un emploi. 138 jeunes ont trouvé un CDD, 31 un CDI, 19 un contrat par alternance. 40% de jeunes n'arrivent pas à retrouver un parcours avec une formation débouchant sur un emploi. La mission locale jeunes a toujours travaillé dans le cadre de la politique de la ville avec un contrat pour le décrochage et pour l'égalité des chances par la vie scolaire. Il est proposé d'avoir un représentant de la ville de Belley, car la plupart des sites scolaires sont à Belley, et un représentant de la politique de la ville. »

Il est proposé de désigner :

- Délégués titulaires :
  - o Francine MARTINAT, Andert et Condon.
  - o Anaïs BOUTTEMY, Belley.
- Délégués suppléants :
  - o Annie DELPON, Belley.
  - o Véronique VUILLOUD, Armix.

**VOTE : UNANIMITE.**

Votants : 61

POUR : 61

Compte-rendu du Conseil communautaire du 17/09/2020

**17- Désignation de délégués auprès du Conseil de surveillance du Centre hospitalier de Belley.**

Pauline GODET, Présidente, Valromey-Sur-Séran :

« Nous avons la chance d'avoir un très bel équipement sur le territoire avec le nouveau centre hospitalier Bugey Sud et c'est une chance pour les habitants de Bugey Sud. »

Il est proposé de désigner Pauline GODET comme représentant de la CCBS.

**VOTE : UNANIMITE.**

Votants : 61

POUR : 61

**18- Désignation d'un délégué auprès du Lycée général et du Lycée professionnel du Bugey.**

Francine MARTINAT, Vice-Présidente, Andert et Condon :

« Nous travaillons sur des thématiques pour engager les jeunes à avoir un cursus le plus long possible. Nous aidons les lycées dans d'autres domaines comme la mobilité. La liaison Culoz/Belley est très difficile par exemple et on pourrait avoir potentiellement plus d'élèves dans certaines sections. »

Il est proposé de désigner les représentants suivants :

- Lycée général du Bugey : Sylvie SCHREIBER, Belley.
- Lycée professionnel du Bugey : Francine MARTINAT, Andert et Condon.

**VOTE : UNANIMITE.**

Votants : 61

POUR : 61

**19- Désignation d'un délégué auprès d'Initiative Bugey.**

Myriam KELLER, Vice-Présidente, Ceyzerieu :

« La CCBS est en charge de la compétence développement économique sur l'ensemble du territoire. L'association Initiative Bugey intervient sur Bugey Sud. C'est un outil destiné à aider les créateurs et repreneurs de petites entreprises.

Elle adhère au mouvement national Initiative France qui est le 1<sup>er</sup> réseau associatif de financement et d'accompagnement à la création ou la reprise d'entreprises. Cette plateforme est profondément ancrée dans notre territoire.

Ils agissent de manière non lucrative en mobilisant des fonds publics et privés. Ils accordent des prêts d'honneur sans intérêt, ni garantie personnelle, que les bénéficiaires s'engagent à rembourser sur l'honneur. »

Il est proposé de désigner comme délégué titulaire :

- Myriam KELLER, Ceyzerieu.

**VOTE : UNANIMITE.**

Votants : 61

POUR : 61

**20- Désignation d'un délégué auprès de Bugey Développement.**

Myriam KELLER, Vice-Présidente, Ceyzerieu :

« L'Association Bugey Développement regroupe une centaine d'entreprises de toutes tailles de Bugey Sud et des territoires limitrophes, représentant environ 3 000 salariés.

Elle a pour but de favoriser le développement des coopérations interentreprises, les rencontres et les échanges entre entrepreneurs ayant les mêmes préoccupations. Elle regroupe les entreprises afin d'initier et de réaliser des actions collectives de nature à favoriser le développement de ses adhérents et de leur environnement territorial. Elle représente les entreprises auprès des différents partenaires institutionnels pour se constituer comme force de proposition sur les grands dossiers d'aménagement, d'emploi et de mobilité. »

Il est proposé de désigner comme délégué titulaire :

- Myriam KELLER, Ceyzérieu.

**VOTE : UNANIMITE.**

Votants : 61

POUR : 61

**21- Désignation de délégués auprès du Comité de programmation du programme LEADER du Pays du Bugey.**

Pierre ROUX, Vice-Président, Belley :

« LEADER, ce sont des fonds européens fléchés sur Bugey Sud et sur les communes de la Vallée d'Albarine et de Rhône Chartreuse de Portes, soit 53 communes dont 43 pour Bugey Sud.

L'enveloppe est de 1.9 millions d'euros dont 1.6 ont été dépensés.

Tous les 2 mois, les projets sont analysés par le GAL devant lequel les porteurs de projet viennent s'expliquer.

Le problème actuel est le versement des fonds par la Région. Les associations sont obligées d'emprunter avant de percevoir les aides. On espère pouvoir activer les choses pour que les paiements soient réalisés dans des délais raisonnables.

Le suppléant correspond à un titulaire attitré, il faut bien s'entendre. »

Il est proposé de désigner les représentants suivants :

**Délégués titulaires :**

- 1- Pauline GODET, Valromey sur Séran
- 2- Myriam KELLER, Ceyzérieu
- 3- Pierre ROUX, Belley
- 4- Régis CASTIN, Saint Germain les Paroisses
- 5- Marie-Hélène DESCHAMPS, Belley
- 6- Claude COMET, Parves et Nattages
- 7- Pierre BROUSART, Ruffieu

**Délégués suppléants :**

- 1- Franck ANDRE-MASSE, Culoz
- 2- Marcel BANDET, Virignin
- 3- Philippe NARDIN, Chazey-Bons
- 4- Annie BIONDA, Ambléon
- 5- Stéphanie MARCHAND, Cuzieu
- 6- Gérald CUEILLE, Colomieu
- 7- André BOLON, Valromey sur Séran

**VOTE : UNANIMITE.**

Votants : 61

POUR : 61

## **22- Désignation de délégués auprès du Projet de coopération LEADER ViaRhôna.**

Régis CASTIN, Saint-Germain-Les-Paroisses :

« La CCBS est en charge de la compétence aménagement de l'espace sur l'ensemble de son territoire avec notamment des infrastructures touristiques comme la ViaRhôna. Ce dispositif est essentiel pour travailler avec l'ensemble des territoires sur lesquels passe la ViaRhôna. Il permet de lever des financements pour structurer cette voie cyclable et l'entretenir. C'est un groupe de travail important. »

Il est proposé de désigner les représentants suivants :

- Délégué titulaire : Régis CASTIN, Saint-Germain-Les-Paroisses.
- Délégué suppléant : Pierre COCHONAT, Peyrieu.

**VOTE : UNANIMITE.**

Votants : 61

POUR : 61

## **23- Désignation de délégués auprès de la fédération nationale des SCOT.**

Franck ANDRE-MASSE, Vice-Président, Culoz :

« La Fédération Nationale des SCOT a pour ambition de regrouper l'ensemble des structures porteuses de SCOT avec un objectif double : mettre en réseau, capitaliser les expériences de chacun, et participer activement aux politiques nationales d'aménagement du territoire. »

Il est proposé de désigner comme représentant :

- Délégué titulaire : Franck ANDRE MASSE, Culoz
- Délégué suppléant : Claude FELCI, Culoz

**VOTE : UNANIMITE.**

Votants : 61

POUR : 61

## **24- Droit à la formation des élus communautaires.**

Pierre ROUX, Vice-Président, Belley :

« La loi Engagement et Proximité a instauré une formation destinée aux élus municipaux et communautaires. C'est une disposition légale. Le Conseil communautaire doit délibérer dans les trois mois suivant son renouvellement sur l'exercice du droit à la formation de ses membres, en déterminant les orientations et les crédits ouverts à ce titre.

Le programme de formation doit être en lien direct avec l'exercice du mandat.

Les fonds dédiés à la formation doivent être compris entre 2 et 20% des indemnités des élus. Nous vous proposons de fixer ce taux à 20%, ce qui représente 25 800 €/an.

Nous pourrions faire des formations internes et nous ferons des propositions rapidement pour que vous puissiez bénéficier d'informations et comprendre les thématiques en lien avec les compétences de la CCBS ».

Claude COMET, Parves et Nattages :

« Le Département va proposer des formations, l'AMF aussi. Le département va financer un poste à l'AMF pour faire des formations sur le département. Comment articuler tous ces dispositifs ? Les formations seront elles accessibles à tous les élus municipaux ? L'AMF01 a déjà reçu de très nombreuses demandes de formation.»

Pauline GODET, Présidente, Valromey-Sur-Séran :

« L'idée est de ne pas proposer la même chose.

Les formations ne sont proposées que pour les élus communautaires. »

Gérald CUEILLE, Colomieu :

« Il est indispensable que les conseillers nouvellement élus aient une formation. »

Il est proposé au Conseil communautaire de fixer le niveau des crédits dédiés à la formation des élus métropolitains dans le respect des pourcentages prescrits par les textes à 20% du total des indemnités.

**VOTE : UNANIMITE.**

Votants : 61

POUR : 61

#### **25- Recrutements de contractuels saisonniers et accroissement activité.**

Pierre ROUX, Vice-Président, Belley :

« Lorsque nous avons un remplacement à faire temporairement, nous avons besoin d'une marge de manœuvre pour aller chercher des personnes à extérieur sans les titulariser.

Les collectivités territoriales peuvent recruter des agents contractuels sur des emplois non permanents pour des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité et à un accroissement saisonnier d'activité.

Il est également possible de recruter des agents contractuels sur des emplois permanents pour remplacer temporairement les fonctionnaires ou agents contractuels autorisés à travailler à temps partiel en raison d'un congé annuel, maladie, maternité, parental.

Ce type de recrutement est opéré par contrats à durée déterminée et renouvelés, par décision expresse, dans la limite de la durée de l'absence du fonctionnaire ou de l'agent contractuel à remplacer. Ces contrats peuvent prendre effet avant la date de départ de l'agent. »

Il est proposé au Conseil communautaire de valider les recrutements pour des besoins temporaires liés :

- A un accroissement temporaire d'activité.
- A un accroissement saisonnier d'activité.
- Au remplacement temporaire de fonctionnaires ou d'agents contractuels.

**VOTE : UNANIMITE.**

Votants : 61

POUR : 61

Pauline GODET, Présidente, Valromey-Sur-Séran :

« Pour nos communes, il est intéressant de prendre cette délibération pour répondre à des remplacements à opérer dans l'urgence.

Elle est valable pour la durée du mandat. Cette délibération peut se révéler très utile car elle permet de réagir rapidement sans attendre un conseil municipal. »

#### **26- Décisions modificatives budgétaires.**

Pierre ROUX, Vice-Président, Belley :

« Des opérations modificatives en fonctionnement et en investissement sont nécessaires. Ce sont principalement des jeux d'écritures, des opérations d'ordre en lien avec la crise Covid. Nous équilibrons les budgets.

Je propose de voter globalement. »

- **Budget principal :**

article	Fonction	chapitre	opération	Dépenses	Recettes
<b>Section de FONCTIONNEMENT</b>					
6419	0	13	Remboursement sur rémunération du personnel		39 000.00 €
6488	0	012	Autres charges / reversement agent	9 000.00 €	
6453	0	012	Cotisation aux caisses de retraites	30 000.00 €	
6574	5	65	subvention de fonctionnement aux associations ou personnes privées (action politique de la Ville)	44 526.40 €	
74718	5	74	Autre participation Etat (action politique de la Ville)		49 500.00 €
6521	9	65	Déficit budget annexe administratif (Actipôle)	24 600.00 €	
6521	5	65	Déficit budget annexe administratif (Maisons de santé)	11 300.00 €	
739223	0	014	Contribution au FPIC (fonds national de péréquation des ressources comunales et intercommunales)	4 756.00 €	
748313	0	74	DCRTP (Dotation compensation réforme taxe professionnelle)		-1 270.00 €
70872	9		Remboursement de charges par les budgets annexes		3 500.00 €
74124	0	74	Dotation d'intercommunalité		443.00 €
74126	0	74	Dotation de compensation		3 922.00 €
73111	0	74	Taxes foncières et d'habitation		54 866.00 €
73112	0	74	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des entreprises		26 737.00 €
73113	0	74	Taxes sur les surfaces commerciales		-44 565.00 €
73114	0	74	Imposition forfaitaires sur les Entreprises de Réseau		3 589.00 €
74833	0	74	Etat compensation au titre de la contrib économique		5 948.00 €
74834	0	74	Etat compensation au titre des exonérat de TF		114.00 €
74835	0	74	Etat compensation au titre des exonérat de TH		16 090.00 €
022	01	022	Dépenses imprévues	-166 500.40 €	
021	01	021	Virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement	200 192.00 €	
<b>total section de fonctionnement</b>				<b>157 874.00 €</b>	<b>157 874.00 €</b>

article	Fonction	chapitre	opération	Dépenses	Recettes
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>					
204121	9	204	0103	Subvention Région : Participation au "Fonds Région Unie" : aide au tourisme 2 €/habitant	67 696.00 €
27632	9	27	0103	Créance Région : "Fonds Région Unie" : Avance remboursable Région : aide aux micro entreprises et associations 2 €/habitants	67 696.00 €
2145	5	21	0102	Travaux sur sol d'autrui (convention de travaux d'accessibilité local Dynacité)	16 000.00 €
1322	5	13	0102	Subvention Région	11 900.00 €
2051	0	20	0102	Licences logiciels	5 300.00 €
2183	0	20	0102	Matériel informatique	40 000.00 €
2184	0	20	0102	Mobilier	10 000.00 €
1321	4	13	0105	subvention Etat	-24 548.00 €
1347	4	13	0105	Dotation de soutien à l'investissement local	24 548.00 €
2031	3	20	0111	Frais d'études	5 400.00 €
2051	8	20	0112	Licences logiciels	21 000.00 €
2031	0	20	0120	Etudes	-21 000.00 €
021	01	021		Virement de la section de fonctionnement	200 192.00 €
<b>total section d'investissement</b>				<b>212 092.00 €</b>	<b>212 092.00 €</b>

Gérald CUEILLE, Colomieu :

« A quoi correspondent les 5 400 € d'AMO »

Pierre ROUX, Vice-Président, Belley :

« C'est un complément d'études pour la Maison du Marais. »

- **Budget annexe Actipôle Bugey Sud :**

Article	chapitre	Dépenses	Recettes
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			
<b>Dépenses</b>			
62871	011	Remboursement de frais à la collectivité de rattachement	403.20 €
651	65	Redevances pour licences, logiciel, ..	1 497.00 €
6574	65	Subvention fonctionnement	20 500.00 €
678	67	Autres charges exceptionnelles	7 000.00 €
<b>Recettes</b>			
002	002	Résultat de fonctionnement reporté	0.20 €
70878	70	Remboursement de frais par d'autres redevables	4 800.00 €
752	75	Prise en charge déficit budget annexe administratif	24 600.00 €
<b>total section de fonctionnement</b>			<b>29 400.20 €</b>

- **Budget annexe Atelier-relais Ousson nord (à Magnieu) :**

Article	chapitre		Dépenses	Recettes
<b>Section de FONCTIONNEMENT</b>				
<b>Dépenses</b>				
6574	65	subvention de fonctionnement association, personnes privées	8 800.00 €	
615228	011	Entretien, réparations autres bâtiments	-8 800.00 €	
62878	011	Remboursement frais à d'autres organismes	-2 500.00 €	
62871	011	Remboursement frais à la collectivité de rattachement	2 500.00 €	
<b>Recettes</b>				
<b>total section de fonctionnement</b>			<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>

- **Budget annexe GEMAPI :**

Article	chapitre	Fonction		Dépenses	Recettes
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>					
<b>Dépenses</b>					
023	023	01	Virement à la section d'investissement	65 086.00 €	
<b>Recettes</b>					
777	042	8	Quote-part subvention transférées au compte de résultat		65 086.00 €
<b>total section de fonctionnement</b>				<b>65 086.00 €</b>	<b>65 086.00 €</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>					
<b>Dépenses</b>					
13918	040	8	Opération d'ordre transfert entre section - autres subventions d'équipement	65 086.00 €	
<b>Recettes</b>					
021	021	01	Virement de la section de fonctionnement		65 086.00 €
<b>total section d'investissement</b>				<b>65 086.00 €</b>	<b>65 086.00 €</b>

- **Budget annexe Maisons médicales :**

Article	chapitre		Dépenses	Recettes
<b>Section de FONCTIONNEMENT</b>				
<b>Dépenses</b>				
6574	65	subvention de fonctionnement association, personnes privées	11 300.00 €	
<b>Recettes</b>				
7552	75	prise en charge du déficit du budget annexe à caractère administratif par le budget principal		11 300.00 €
<b>total section de fonctionnement</b>			<b>11 300.00 €</b>	<b>11 300.00 €</b>

- **Budget annexe Orofusion :**

Article	chapitre	Fonction	Dépenses	Recettes
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>				
<b>Dépenses</b>				
62871	011	Remboursement frais à la collectivité de rattachement	2 000.00 €	
62878	011	Remboursement frais à d'autres organismes	-2 000.00 €	
<b>total section de fonctionnement</b>			<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>

- **Budget annexe Port de plaisance :**

Article	chapitre		Dépenses	Recettes
<b>Section de FONCTIONNEMENT</b>				
<b>Dépenses</b>				
66111	66	Intérêts réglés à l'échéance	1.00 €	
6574	65	Subv.fonct. Association ou personnes privées	462.00 €	
6233	011	Foires et expositions	-513.00 €	
6237	011	publications	-2 500.00 €	
6711	67	Intérêts moratoires, pénalité/marché	50.00 €	
673	67	Titres annulés (sur exercices extérieurs)	500.00 €	
<b>Recettes</b>				
7552	75	Prise en charge du déficit budget annexe administratif	2 000.00 €	
<b>total section de fonctionnement</b>			<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>

**VOTE : UNANIMITE.**

Votants : 61

POUR : 61

**27- Réajustement des subventions du budget principal vers les budgets annexes pour l'exercice 2020.**

Pierre ROUX, Vice-Président, Belley :

« Il est proposé au Conseil communautaire d'approuver le réajustement des subventions du budget principal vers les budgets annexes comme suit : »

Subventions du budget principal aux budgets annexes	article du budget principal	article du budget annexe	Budget primitif 2020	Décision modificative n°1	Cumul budget primitif + décision modificative n°1
ZAC PICARDIERE	6521	774	178 494.42	0.00	178 494.42
ZA PRE DU PONT	6521	774	0.00	0.00	0.00
ZA EN SAUVY	6521	774	40 000.00	0.00	40 000.00
ATELIER-RELAIS Ousson nord	6521	7552	0.00	0.00	0.00
ATELIER RELAIS La bussière	6521	7552	50.00	0.00	50.00
OROFUSION	6521	7552	20 000.00	0.00	20 000.00
CAMPING SITE DU LAC DE VIRIEU	6521	7552	90 000.00	0.00	90 000.00
PORT PLAISANCE	6521	7552	110 000.00	0.00	110 000.00
MAISON MEDICALE	6521	7552	76 500.00	11 300.00	87 800.00
ACTIPOLE	6521	7552	124 500.00	24 600.00	149 100.00
GEMAPI	6521	7552	290 000.00	0.00	290 000.00
Centre aquatique Bugéy Sud	6521	7552	394 000.00	0.00	394 000.00
total			1 323 544.42	35 900.00	1 359 444.42

**VOTE : UNANIMITE.**

Votants : 61

POUR : 61

**20h45 : Pause pour procéder aux émargements des décisions modificatives.**

**28- Adaptation de l'application de la taxe de séjour au réel et de ses tarifs, à compter de 2021.**

Régis CASTIN, Saint-Germain-Les-Paroisses :

« La CCBS a institué une taxe de séjour sur son territoire en 2014.

Elle est collectée auprès des hébergeurs touristiques par la CCBS et reversée l'année suivante à l'Office de Tourisme.

Dans l'article 4, il convient de rajouter la catégorie auberges collectives, catégorie qui faisait défaut à notre nomenclature, à raison d'une taxe de 0.55 € par nuitée. Les auberges collectives sont des hébergements qui offrent, à la nuitée, des chambres partagées ou individuelles avec un espace collectif

notamment de restauration. Ils peuvent comprendre un ou plusieurs bâtiments collectifs, gîtes d'étape, hébergements collectifs etc.

Dans l'article 6, la taxe de séjour était prélevée une fois par an par les hébergeurs. Il est proposé de passer à une collecte trimestrielle pour deux raisons :

- Améliorer le suivi de la collecte pour la CCBS mais aussi pour l'Office de tourisme car c'est une recette.
- Les hébergeurs ne souhaitent pas garder cette trésorerie et préfèrent lisser le versement de la taxe sur l'année.

Pour information, les opérateurs numériques rentrent dans la taxe de séjour depuis peu et seront prélevés notamment sur 2019. »

Gérald CUEILLE, Colomieu :

« Les plateformes type airbnb sont-elles concernées ? »

Régis CASTIN, Vice-Président, Saint-Germain-Les-Paroisses répond par l'affirmative.

Il est proposé au Conseil communautaire d'approuver toutes les modalités et les tarifs de la taxe de séjour au réel sur son territoire applicables à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2021.

**VOTE : UNANIMITE.**

Votants : 61

POUR : 61

#### **29- Aides économiques d'urgence liées à la crise sanitaire.**

Myriam KELLER, Vice-Présidente, Ceyzerieu :

« Il est nécessaire de confirmer les engagements pris par le Président Vuillerod et le précédent Bureau communautaire durant la crise sanitaire de la Covid 19.

Les engagements étaient d'annuler les loyers des entreprises ou associations qui sont locataires de la CCBS pour la période entre le 17/03 et 10/05 dernier pour un montant total de 40 691 €, pour 28 bénéficiaires : 12 entreprises, 2 ateliers relais, 14 professionnels de santé.

La CCBS a également participé au Fonds Région unie mis en place par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

En partenariat avec la Banque des territoires, les Départements et les EPCI, la Région a créé ce fonds Région unie pour soutenir les acteurs économiques touchés par la Covid 19, avec un effort particulier pour les petites entreprises.

Grâce à cette mobilisation, une enveloppe globale de 80 M€ a été collectée au niveau régional, et la CCBS a contribué à hauteur 135 392 €, soit 4€/habitant.

Ce fonds se décline en deux aides :

- Une aide d'urgence pour les acteurs du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration qui s'adresse aux micro-entreprises (moins de 10 salariés) et aux associations et qui ont actuellement un prêt bancaire d'investissement en cours de remboursement. Cette subvention est plafonnée au montant du capital restant dû pour un montant de 5 000 €.

La Région nous fait un retour régulier, et 25 acteurs économiques de Bugey Sud ont bénéficié de ce dispositif, pour un montant d'aide de 104 607 € au 24/07. Nous aurons une actualisation du dispositif.

- Le 2<sup>ème</sup> volet concerne une aide d'urgence aux micro-entreprises, sous forme d'une avance remboursable allant de 3 000 à 20 000 € pour faire face à leurs besoins de trésorerie. Cette avance comprend un différé de remboursement de deux ans qui sera remboursable en 3 annuités.

L'instruction est assurée localement par Initiative Bugey pour les petites entreprises et pour les associations par Centre Ain Initiative.

Les demandes peuvent encore être déposées avant le 31 décembre 2020.

Trois entreprises ont bénéficié de cette aide d'urgence pour un montant de 45 000€.

Le Département de l'Ain a mis en place un fonds de 5.2M€ pour soutenir les acteurs du tourisme qui prend la forme d'une subvention entre 2 000 € et 5 000 €. Pour notre territoire, 65 entreprises ou associations en ont bénéficié.

De plus, la CCBS a distribué 6 000 masques lavables aux entreprises du territoire à la sortie du confinement, 3 000 sont à nouveau en distribution puisque le masque est devenu obligatoire en entreprises. »

Il est proposé au Conseil communautaire de confirmer les engagements de la CCBS concernant les deux aides économiques d'urgence décrites ci-dessus.

**VOTE : UNANIMITE.**

Votants : 61

POUR : 61

Pauline GODET, Présidente, Valromey-Sur-Séran:

« La visite et l'intervention de Stéphanie PERNOD-BEAUDON pour présenter le plan de relance régional est annulée au profit de la venue du Président de la Région Laurent WAUQUIEZ qui se déplacera le 22 septembre à 18h30 à l'Intégral.

J'appelle votre vigilance, pour les communes, sur toutes les aides qui sont déployées dans le cadre de ce plan par le Département, par la Région, par l'Etat pour soutenir l'activité économique, favoriser les investissements sur les thématiques de l'eau et l'assainissement, du patrimoine, de la transition énergétique. Des financements supplémentaires et, dans le cadre de la DETR, des crédits non consommés seront disponibles. Si vous avez des projets prêts, déposez-les car les conditions vont être favorables. Même des dossiers déjà instruits peuvent obtenir des financements supplémentaires. »

Claude COMET, Parves et Nattages :

« Compte tenu des délais pour déposer des dossiers (15/10) merci à la CCBS de transmettre aux communes un tableau récapitulatif des aides pouvant être mobilisés ».

**30- Attribution des subventions de l'appel à projet Politique de la ville 2020.**

Francine MARTINAT, Vice-Présidente, Andert et Condon.

« La CCBS a fait une demande de subvention à l'Etat en février pour soutenir les actions en faveur de l'intégration des primo arrivants, personnes arrivées en France depuis moins de 5 ans en lien avec les actions retenues dans le cadre de la politique de la ville.

Cela permet à la CCBS, tout en maîtrisant son budget initial constant de 15 000 €, de mutualiser de nouvelles actions avec de nouveaux publics : les habitants du quartier prioritaire de Belley, les primo arrivants du territoire Bugey Sud mais aussi d'autres publics selon les cofinancements. Cette subvention d'Etat est de 49 500 €. »

Il est proposé au Conseil communautaire d'approuver l'affectation des subventions fléchées au titre de la politique de la ville comme suit :

1. Actions inscrites dans la convention avec l'Etat relative à l'intégration des primo-arrivants :

Porteur de projet	Description de l'action	Subventions versées par la CCBS
Scop Go On	Formation Compétences clés / FLE Formation en français de 120h (Français Langue Etrangère – FLE, et compétences clés)	33 780 €

	pour des groupes d'une 15aine de personnes (QPV, primo arrivants). 2 sessions/an	
<b>ECRIT 01</b> (AFI)	<b>Plateforme linguistique</b> - Permanences linguistiques mensuelles à Belley : accueil, information, évaluation, orientation du public sur les problématiques de langue - coordination et animation des dispositifs de formation au français, et problématique d'illettrisme	<b>7 300 €</b>
<b>Scop Go On</b>	<b>Autonomie au féminin</b> Formation de 110 h auprès d'un groupe de 10-15 femmes visant à la compréhension des codes de la société Française, des codes du travail, du droit des femmes en France, mobilité, projet professionnel, réduction de la fracture numérique, acquisition et/ou accroissement des compétences en communication...	<b>15 725 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>56 805 €</b>

2. Actions hors convention soutenues par la communauté de communes Bugey Sud :

Porteur de projet	Description de l'action	Subventions versées par la CCBS
<b>C'est qu'1 jeu</b>	<b>Parlons ensemble</b> Atelier langage destiné aux adultes, s'appuyant sur des jeux de rôle et de société, et visant à l'acquisition des bases du vocabulaire, la confiance en soi et la maîtrise de la conversation. 4 ateliers hebdomadaires d'1h30 pour 5 à 8 adultes.	<b>1 721,40 €</b>
<b>LUSIE 01</b> (Union des structures d'insertion de l'Ain)	<b>Ateliers mobilités mutualisés</b> - 2 ateliers mobilités de 2 jours - 1 atelier préparation au code de la route - 10 jours de mise à disposition d'un véhicule en auto-partage Co-financement permettant l'ouverture de ces actions au public QPV, en plus des salariés des SIAE.	<b>1 000 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 721,40 €</b>

**VOTE : UNANIMITE.**

Votants : 61

POUR : 61

### **31- Modification de l'annexe financière au contrat de ruralité de Bugey Sud pour 2020.**

Pauline GODET, Présidente, Valromey-Sur-Séran:

« La communauté de communes Bugey Sud a signé un contrat de ruralité avec l'État en 2017 pour une durée de 3 ans.

Ce contrat offre aux communes et à l'Intercommunalité un accès prioritaire au financement de leurs investissements, notamment par la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) et par la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) ainsi qu'une possibilité de bonifier les taux de subvention. Dans le cadre du plan de relance, l'État a triplé l'enveloppe nationale de la DSIL en abondant 1 milliard d'euros supplémentaires pour 2020 – 2021.

Chaque année une convention financière est signée entre l'État et la CCBS avec une annexe financière dressant la liste des opérations à financer et précisant les montants DETR et DSIL attendus.

Compte-tenu du report de certaines opérations sur 2021 et de nouveaux investissements non prévus initialement en 2020 ou sous-estimés (extension du groupe scolaire de Chazey-Bons, rénovation de la Maison de Pays de Champagne-en-Valromey par le SIVOM du Valromey, réfection de la toiture du bâtiment des tennis, réfection de la toiture terrasse de l'école de la Rodette et rénovation du gymnase halle Jean-Gonnet par la Ville de Belley ), une nouvelle annexe financière est proposée pour un montant total de subventions DETR et DSIL de 715 464 € en 2020 contre 689 689 € dans la version précédente.

L'objectif est de décaler d'une année certains dossiers, et de faire profiter de financements particuliers d'autres dossiers qui ont été proposés par les services de Madame la Sous Préfète. »

Il est proposé au Conseil communautaire d'approuver le projet de modification de l'annexe financière 2020 au contrat de ruralité signé entre l'État et la CCBS.

**VOTE : UNANIMITE.**

Votants : 61

POUR : 61

### **32- Adoption de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de Belley concernant le projet de centre aquatique communautaire.**

Franck ANDRE-MASSE, Vice-Président, Culoz :

« Le Conseil communautaire a délibéré le 12/06/18 pour choisir l'implantation du centre aquatique, après de longues discussions.

Ce site de Pierre Longue a été retenu mais le PLU de la commune de Belley ne permettait pas l'accueil d'un tel équipement. Il a donc été engagé une procédure de mise en compatibilité du PLU par une déclaration de projet. Cette procédure qui doit porter sur un projet d'intérêt général est plus simple et plus rapide qu'une procédure de révision pour mettre à jour les documents d'urbanisme.

La procédure est portée par la CCBS.

Je tiens à souligner les excellents retours que j'ai eu concernant la qualité du travail entre les élus de Belley et ceux de la CCBS, mais également entre les techniciens de la ville Belley et ceux de la CCBS. Belley a délibéré en juillet de cette année et il nous reste à faire de même afin de faire la publication dans un journal local pour rendre exécutoire cette mise en compatibilité. »

Les principales étapes de ce dossier ont été les suivantes :

- Délibérations autorisant le lancement de la procédure (conseil municipal de Belley puis conseil communautaire) : 25/03/2019 et 11/04/2019 ;
- Réalisation du dossier et de l'évaluation environnementale ;
- Sollicitation de l'Autorité environnementale pour examen au cas par cas ;
- Organisation de la réunion d'examen conjoint avec les personnes publiques associées : 03/12/2019 ;
- Enquête publique organisée par le Préfet : entre le 27/01/2020 et le 29/02/2020 ;
- Modification du dossier pour tenir compte des retours formulés dans le cadre de l'examen conjoint et de l'enquête publique ;
- Délibération du conseil municipal de Belley pour approuver la mise en compatibilité du PLU : 20/07/2020 ;
- Délibération du conseil communautaire pour adopter la déclaration de projet : ce jour.

Les modifications apportées au dossier de PLU de Belley sont les suivantes :

- **Rapport de présentation** : *Annexe constituée du rapport de présentation de la procédure de mise en compatibilité par déclaration de projet.*
- **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)** : *ajout d'une mention spécifique dans l'orientation 8 « Améliorer l'offre d'équipements et services » et mise à jour de la cartographie de synthèse en conséquence.*

Compte-rendu du Conseil communautaire du 17/09/2020

- **Règlement graphique (zonage) et règlement rédactionnel (règlement) :** *inscription du secteur concerné en zone 1AUE (zone à urbaniser à vocation d'équipements publics et d'intérêts collectifs) et adaptation du règlement écrit en conséquence.*
- **Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) :** *retranscription des principaux partis pris d'aménagement relatifs au futur centre aquatique communautaire et intégration de la problématique des accès (véhicules et déplacements doux) dans l'OAP n°11.*

Il est proposé au Conseil communautaire d'adopter la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de Belley pour le centre aquatique communautaire.

**VOTE :**

Votants : 61

POUR : 60

CONTRE : 61 (Alain CAROTTE, Massignieu de Rives)

**33- Convention de co-maitrise d'ouvrage pour les travaux de desserte du futur centre aquatique communautaire.**

Jean-Michel BERTHET, Vice-Président, Belley :

« La communauté de communes Bugey Sud et la commune de Belley se sont engagées dans un projet de desserte du futur centre aquatique, avec comme objectif les points suivants :

- La création d'une voie de liaison entre la RD992 et la RD1504,
- Les raccordements du centre aquatique sur la ViaRhôna et sur la piste cyclable de Belley,
- La mise en place d'équipements de services pour les vélos,
- La création des réseaux d'eau potable et d'eaux usées,
- La desserte électrique, gaz et téléphonique,
- La réalisation de l'éclairage public.

La commune de Belley prend à sa charge la création des réseaux d'eau potable et d'eaux usées ainsi que la réalisation de l'éclairage public, prestations dont elle a la compétence.

Tous les autres travaux incombent à la CCBS.

L'estimation prévisionnelle des travaux s'élève à 366 000.00 € TTC, répartis ainsi : 112 800 € pour la ville de Belley et 253 200 € pour la CCBS.

Pour réaliser cette opération, il est proposé d'autoriser la Présidente à signer une convention de co-maitrise d'ouvrage avec la commune de Belley ».

**VOTE :**

Votants : 61

POUR : 60

CONTRE : 61 (Alain CAROTTE, Massignieu de Rives)

**34- Convention de co-maitrise d'ouvrage pour les travaux d'aménagement de la rue Rancot à Culoz.**

Jean-Michel BERTHET, Vice-Président, Belley :

« La communauté de communes Bugey Sud et la commune de Culoz se sont engagées dans un projet d'aménagement de la voie communale n°u82 dite Rue Rancot, avec comme objectif les points suivants :

- La réalisation du revêtement de la chaussée,
- La réalisation de cheminements piétons sécurisés,
- La récupération des eaux pluviales de la chaussée.

L'aménagement de la rue Rancot (hors plus-value pour la réalisation d'un enrobé rouge) incombe à la CCBS.

La commune prend à sa charge la plus-value pour la réalisation d'un enrobé rouge sur le cheminement piéton de la rue Rancot ainsi que :

- La réalisation d'une impasse adjacente non classée,
- La réalisation de la liaison piétonne avec la rue de la Combe,
- La réalisation des accès entre le domaine public et les portails.

La répartition financière du projet entre la commune de Culoz et la CCBS s'établit comme suit, conformément aux estimations jointes à la convention :

- Montant à la charge de la CCCBS : 154 000 TTC
- Montant à la charge de la commune : 26 000 TTC

Pour réaliser cette opération, il est proposé d'autoriser la Présidente à signer une convention de co-maîtrise d'ouvrage avec la commune de Culoz ».

**VOTE : UNANIMITE.**

Votants : 61

POUR : 61

- **Information sur le Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC).**

**Pierre ROUX, Vice-Président, Belley.**

« Nous sommes considérés comme une collectivité riche qui doit aider les plus pauvres. Le FPIC est établi au profit des communes et intercommunalités dont les ressources sont les moins élevées et les charges les plus importantes. Ce principe de répartition est de droit commun et il n'y a pas besoin de délibérer, ce sont les textes qui s'appliquent et il n'y a pas de vote dérogeant ».

Lors de l'ancien mandat, il avait été proposé à l'assemblée que la CCBS prenne en charge le FPIC pour améliorer le Coefficient d'intégration fiscale, mais cela a été refusé pour 5 voix. Nous pourrions peut-être en débattre à nouveau car les règles sont désormais différentes ».

- **Information sur les chats errants.**

**Francine MARTINAT, Vice-Présidente, Andert et Condon.**

« Nous rencontrons sur nos communes de nombreux problèmes concernant les chats errants.

La CCBS a passé une convention avec l'association SACPA, dont le refuge/fourrière qui est situé aux portes de Lyon. Cette convention se terminera fin 2021.

Ce dossier est à reconsidérer compte tenu de la difficulté à faire stériliser les chats et donc à diminuer les colonies.

En début d'année, nous avons été sollicités de Culoz et qui travaille sur cette question de la stérilisation. Depuis, l'association s'est étoffée et organisée, et la CCBS a proposé de faciliter le relais d'informations vers nos communes.

Nous avons donc tous des informations sur cette association et sur sa recherche de bénévoles et de référents dans chaque commune. Elle recherche également des familles d'accueil qui pourront récupérer des portées de chatons afin de les faire adopter. Enfin, cette association propose de négocier le coût de la cage trappe pour prendre les chats sur notre territoire.

Notre engagement n'est pas formalisé avec cette association. Une éventuelle collaboration doit encore être travaillée pour pouvoir apporter une réponse adaptée, notamment si nous nous désengageons de la SACPA. L'organisation de l'association doit être optimisée pour répondre à notre cahier des charges. Nous reverrons cette association avant cette échéance de 2021.

En attendant, n'hésitez pas à faire passer dans vos bulletins municipaux de l'information sur cette association. »

Claude COMET, Parves et Nattages :

« Les chiens sont-ils concernés ? »

Francine MARTINAT répond par la négative.

Gérald CUEILLE, Colomieu :

« L'association est-elle constituée ? »

Francine MARTINAT répond par l'affirmative.

- **Information sur le Tour de France.**

**Pauline GODET, Présidente, Valromey sur Séran**

« Le Tour de France vient de passer sur notre territoire. Ce fut une très belle journée avec de belles images, des initiatives locales, et la meilleure audience de cette édition, avec plus de 6 millions de téléspectateurs.

Ce fut donc un beau coup de projecteur pour le territoire. C'est aussi une belle preuve de notre capacité à travailler tous ensemble, main dans main, agents et bénévoles de toutes les collectivités. Sur la forme, nous pouvons cependant regretter la décision de recourir au huis clos qui a été prise tardivement, brutalement et de manière peu lisible. »

- **Information sur la voie verte de Belley.**

**Pauline GODET, Présidente, Valromey-Sur-Séran.**

« Nous avons organisé un point presse ce matin avec la ville de Belley sur le démarrage des travaux de la voie verte qui va relier le centre de Belley à la ZA de l'Ousson et le futur centre aquatique.

Ce projet représente une porte d'entrée touristique pour Belley, et va permettre de mettre en valeur le centre-ville tout en répondant à nos engagements sur la mobilité douce. Il va permettre également de répondre à des objectifs de renforcement de la sécurité publique cet axe pour tous les usagers (cyclistes, piétons parmi lesquels de nombreux collégiens.

Cela va entraîner des désagréments et des nuisances pendant les 8 mois de travaux. Les commerçants, entreprises et riverains ont été prévenus, mais c'est pour la bonne cause. Au mois de juin cette portion sera opérationnelle et contribuera à l'attractivité du centre-ville de Belley. »

- **Information sur l'agenda communautaire.**

**Pauline GODET, Présidente, Valromey-Sur-Séran.**

« Une conférence des maires sera organisée le samedi 10 octobre dès 08h30. Les thématiques suivantes seront traitées : pouvoir de police du maire, PLUI, et projet de centre aquatique. Cette conférence des Maires sera organisée sous forme de table ronde avec un intervenant animateur. Un dossier vous sera envoyé pour que vous prépariez vos questions.

Les dates des prochains conseils communautaires sont fixées aux 15/10, 19/11, 17/12, 28/01, 25/02, 25/03 et 29/04.

- **Tour de table :**

**Pierre BROUSSART, Ruffieu.**

« Deux thèmes sont absents des commissions : la fracture numérique et le télétravail. Il y a un travail communautaire à faire pour mettre en lien les sites de télétravail. »

Sylvie SCHREIBER, Vice-Présidente, Belley : « Ces thèmes seront abordés au sein des commissions cadre de vie »

**André BOLON, Valromey sur Séran :**

« Pour la conférence des maires, est ce que les maires délégués des nouvelles communes peuvent participer à cette réunion ? »

Pauline GODET, Présidente, Valromey-Sur-Séran :  
« Si tout le monde est d'accord, ils seront associés ». Proposition validée à l'unanimité.

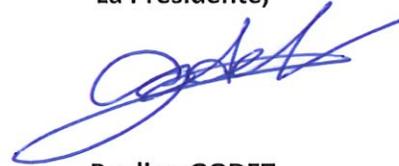
La séance est levée à 21 h 46.

Le Secrétaire de séance,



Serge BAL

La Présidente,



Pauline GODET